

Madagascar : Document de stratégie de réduction de la pauvreté—Plan d'action de Madagascar

Les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) sont préparés par les pays membres au terme d'une large concertation avec les parties prenantes et les partenaires de développement, y compris les services de la Banque mondiale et du FMI. Mis à jour tous les trois ans à partir de rapports d'avancement annuels, ils font état des mesures macroéconomiques, structurelles et sociales que les pays entendent appliquer pour soutenir la croissance et la lutte contre la pauvreté, ainsi que des besoins de financement extérieur et des principales sources de financement y afférents. Le présent document, daté de **décembre 2006**, établi par la **République de Madagascar** est affiché sur le site Internet du FMI avec l'accord des autorités malgaches et peut être librement consulté par les utilisateurs de ce site.

Afin d'aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à faire part de leurs commentaires qui peuvent être adressés par courrier électronique à Publicationpolicy@imf.org

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org • site Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 15 dollars EU

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**



www.madagascar.gov.mg/MAP

MAP | PLAN D'ACTION MADAGASCAR 2007-2012 | Un Plan Audacieux pour le Développement Rapide

PLAN D'ACTION MADAGASCAR 2007-2012

Un Plan Audacieux pour le Développement Rapide







MAP

PLAN D'ACTION MADAGASCAR 2007-2012 Un Plan Audacieux pour le Développement Rapide

- 03 _ Message du Président
- 05 _ La Vision Nationale
- 06 _ Le MAP Crée du Capital pour la Nation
- 08 _ Les Grands Objectifs
- 11 _ Le MAP et les Objectifs du Millénaire pour le Développement
- 13 _ Les Valeurs Directrices du MAP
- 15 _ Les Bénéfices du MAP
- 16 _ Priorités Immédiates du MAP
- 18 _ Les Fondations Humaines du MAP
- 21 _ De nouvelles structures pour le saut qualitatif
- 23 _ Le Système de Mise en œuvre du MAP
- 24 _ Les 8 Engagements du MAP
- 27 _ Engagement 1: Gouvernance Responsable
- 37 _ Engagement 2: Infrastructure Reliée
- 51 _ Engagement 3: Transformation de l'éducation
- 63 _ Engagement 4: Développement Rural
- 71 _ Engagement 5: Santé, Planning Familial
et Lutte contre le VIH/SIDA
- 83 _ Engagement 6: Economie à Forte Croissance
- 97 _ Engagement 7: Environnement
- 107 _ Engagement 8: Solidarité Nationale



MESSAGE DU PRÉSIDENT Marc RAVALOMANANA

**Chers Concitoyens de Madagascar,
Chers Membres de la communauté internationale,**

Madagascar s'est embarqué sur le chemin de la transformation. Depuis 2002, nous avons mis en place les fondations qui permettront à notre pays de procéder à un développement rapide et durable. En Novembre 2004, nous avons défini notre Vision : « Madagascar *Naturellement* » Nous avons élaboré et mis en œuvre divers programmes pour promouvoir notre développement.

En vue d'accélérer et de mieux coordonner notre processus de développement et de faire un saut qualitatif, nous avons élaboré le Plan d'Action pour Madagascar, ou MAP. Le MAP est un plan d'action ambitieux, qui définit la feuille de route et les priorités de notre nation de 2007 à 2011. Le MAP décrit les engagements, les stratégies et les actions qui conduiront à une croissance économique rapide, contribueront à la réduction de la pauvreté, et permettront au pays de tirer avantage des défis de la mondialisation, conformément à la vision nationale - « Madagascar *Naturellement* » et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Chers Compatriotes, je vous invite tous à participer activement à la mise en œuvre du MAP. Tout le monde a un rôle important à jouer, vu l'ampleur du travail. Le développement rapide apportera des avantages énormes à tous les villages et villes de Madagascar.

Chers Collègues de la Fonction Publique, nous devons relever le défi de renforcer l'efficacité de l'administration publique afin de répondre aux attentes légitimes de la population en leur offrant des services de qualité. Nous devons également renforcer notre capacité d'absorption en utilisant à bon escient toutes les ressources que la communauté internationale et les bailleurs de fonds mettent à notre disposition. Nous recueillerons alors le fruit de nos efforts.

Il est temps d'examiner de près le cas des fonctionnaires de la Fonction Publique. J'en fais la promesse. La Fonction Publique est le premier employeur au niveau national. Nous, ses agents, sommes les « serveurs du peuple » et nous devons donner l'exemple. Nous devons faire preuve de détermination, de courage, d'intégrité, et de mérite.

Au secteur privé, nous sommes au centre de la réalisation des objectifs du MAP. Nous nous sommes engagés à avoir une économie à forte croissance et à faire un saut qualitatif dans notre processus de développement. Nous devons promouvoir la participation des entrepreneurs locaux à tous les secteurs de l'économie afin de créer rapidement davantage d'emplois. Nous devons attirer les investissements étrangers pour relancer notre économie. Il est temps d'apporter un soutien considérable au développement rapide du secteur privé pour accroître la production d'articles de qualité, destinés à l'exportation et capables de faire face à la concurrence sur les marchés régionaux et internationaux. Notre politique est basée sur la multiplication des investissements, qui contribueront à la création d'emplois, au renforcement de la formation professionnelle et à l'amélioration des conditions de vie du Peuple Malagasy.

A tous nos partenaires de développement, à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds, vous avez toujours joué un rôle vital dans le développement de Madagascar. Je vous en remercie, au nom du Peuple Malagasy. Et je vous adresse déjà mes vifs remerciements pour l'assistance considérable que vous allez apporter dans le cadre de la mise en œuvre du MAP, pour renforcer notre coopération afin d'améliorer les infrastructures, le système éducatif, le domaine de la santé - en particulier le planning familial, et la lutte contre la propagation du VIH/SIDA -, ainsi que le développement rural. La confiance réciproque qui existe entre nous est capitale. Nous allons la renforcer davantage.

En tant que Président de la République de Madagascar, je m'engage à fournir le leadership requis pour la mise en œuvre du MAP afin de contribuer au développement rapide et durable de Madagascar.

Que Dieu bénisse notre Nation!





LA VISION NATIONALE : MADAGASCAR NATURELLEMENT



Madagascar deviendra une nation prospère. Nous aurons une économie à forte croissance et participerons avec succès à la concurrence sur le marché international.

Notre environnement sera respecté, protégé et utilisé d'une manière responsable pour promouvoir notre développement. Notre croissance économique sera basée sur nos ressources naturelles uniques et sur la transformation de nos produits naturels.

Le peuple Malagasy, tant en milieu rural qu'urbain, sera en bonne santé et aura accès à une éducation de qualité. Nos citoyens seront des participants actifs au processus de développement et bénéficieront de leur travail dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des prestations de services.

En tant que nation, nous respecterons et valoriserons la multitude de cultures et de traditions de tout le peuple de Madagascar. Nous serons fiers de notre pays, serons unis dans la solidarité nationale et travaillerons ensemble pour atteindre nos objectifs.



LE MAP CREE DU CAPITAL POUR LA NATION

Capital Humain

La fourniture de services de santé, un appui nutritionnel, l'éducation et le renforcement des compétences pour que chaque individu soit économiquement et socialement productif.



Capital en Infrastructures

Les routes, l'électricité, l'eau et l'assainissement, les ports et les aéroports, et les systèmes de télécommunication qui sont essentiels pour répondre aux besoins du monde des affaires, du gouvernement et de la population en général.



Capital Secteur Privé

Les équipements, les installations, les transports, les procédures, les stratégies, et les cadres légaux nécessaires au monde des affaires pour qu'il soit compétitif dans l'économie mondiale.



Capital Naturel

La terre arable, les sols sains, les forêts, la biodiversité, et des écosystèmes qui fonctionnent bien pour offrir les services environnementaux nécessaires au développement du pays.



Capital En Leadership

Le leadership et la capacité managériale pour promouvoir le changement, et faciliter l'émergence et la maintenance de toutes les autres formes de capitaux nationaux.



Capital En Savoir

Le savoir-faire scientifique et technologique qui augmente la productivité dans le monde des affaires et au sein du gouvernement et qui encourage les pratiques créatives et compétitives.



Capital Institutionnel Public

La bonne gouvernance et le soutien de la fonction publique à la nation qui sont requis pour mettre en œuvre la politique du gouvernement et qui offrent des services de qualité à la population de manière opportune, efficace et effective.



LES GRANDS OBJECTIFS

INDICATEURS	2005	2012
Indice de Développement Humain des Nations Unies	146 parmi 177 pays	100
Taux de pauvreté (Pourcentage de la population vivant avec moins de 2USD par jour)	85,1% (en 2003)	50%
Taille de la famille (Indice de fécondité)	5,4	3 à 4
Espérance de vie	55,5	58 à 61
Taux d'alphabétisation	63%	80%
Pourcentage des élèves ayant terminé l'école secondaire	CEG: 19% Lycée: 7%	CEG: 56% Lycée: 14%
Croissance économique	4,6%	8 à 10%
PIB (USD)	5 Milliards	12 Milliards
PIB par tête (USD)	309	476
Investissement Direct Etranger(USD)	84 Millions	500 Millions
Classification Environnement des Affaires (Banque Mondiale)	131	80
Indice de perception de la corruption	2,8	5,2
Pourcentage des ménages en possession de titres ou certificats fonciers	10%	75%

Les stratégies et projets dans le MAP visent une réduction effective de la pauvreté et une amélioration tangible de la qualité de vie des Malagasy





LE MAP ET LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Les OMD sont:

1. Éradiquer la pauvreté extrême et la famine:

Réduire de moitié le pourcentage de la population mondiale qui vit avec moins de 1\$ par jour jusqu'en 2015, réduire de moitié le pourcentage de la population mondiale souffrant de la famine.

2. Atteindre l'éducation primaire universelle:

Tous les enfants termineront l'école primaire en 2015.

3. Promouvoir l'égalité des sexes et responsabiliser les femmes:

Éliminer l'inégalité entre garçons et filles à tous les niveaux d'éducation jusqu'en 2015.

4. Réduire la mortalité infantile

Réduire la mortalité infantile de deux tiers jusqu'en 2015.

5. Améliorer la santé maternelle:

Réduire de moitié la mortalité maternelle jusqu'en 2015.

6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme, ainsi que d'autres maladies:

Contenir et inverser les tendances jusqu'en 2015.

7. Assurer la durabilité environnementale:

- a) Adopter des stratégies pour le développement durable et la protection des ressources naturelles,
- b) Réduire de moitié la population sans accès à l'eau potable et à l'assainissement jusqu'en 2015.

8. Développer un partenariat global pour le développement:

Libéraliser le commerce et système de financement, faciliter l'accès aux marchés, accentuer le processus d'annulation de dettes, créer des emplois pour les jeunes, promouvoir l'accès aux médicaments à prix abordables et promouvoir l'accès aux nouvelles technologies.

Nous nous engageons à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.





LES VALEURS DIRECTRICES DU MAP

Pour obtenir des résultats probants au cours de la mise en œuvre du MAP, de nouvelles valeurs sont requises.

Ces valeurs seront accentuées dans tous les aspects de la gouvernance et de l'administration.

Professionalisme

Nous devons nous efforcer d'atteindre les meilleures normes professionnelles.

Leadership partagé

Le leadership doit être pertinent à tous les niveaux de la société et dans tous les secteurs. Nous devons faire preuve de leadership à tous les niveaux du gouvernement et dans tous les secteurs de la société pour mobiliser les personnes et les ressources afin de transformer la Vision et le MAP en réalité.

Renforcement des capacités

Nous devons être capable de pérenniser nos qualités de dirigeants et travailler constamment à renforcer nos compétences et nos capacités institutionnelles pour réussir.

Participation et Coopération

Nous devons renforcer l'esprit de participation et de coopération avec tous les acteurs dans toutes les régions et les communes, et avec la société civile et les partenaires internationaux de développement.

Utilisation des ressources

Nous devons minimiser les pertes et maximiser les gains pour assurer une utilisation intelligente et productive des ressources de la nation.

Compétitivité

Pour réussir sur le marché régional et international, notre système éducatif, notre fonction publique, et le secteur privé doivent être extrêmement compétitifs.

Determination de réussir

Nous devons persévérer, tenir nos engagements et obtenir des résultats.





LES BENEFICES DU MAP

Pour le peuple Malagasy

Le MAP renforcera l'optimisme et la confiance en l'avenir.

Pour l'Administration Publique Malagasy

Le MAP indiquera la direction aux services publics.

Pour les investisseurs nationaux et les entreprises locales

Les investisseurs privés seront confiants qu'un changement s'opère.

Pour les investisseurs étrangers

Les investisseurs internationaux s'intéresseront aux opportunités économiques à Madagascar.

Pour les partenaires de développement

Les partenaires de développement renforceront leur considération de Madagascar comme un pays utilisant à bon escient les ressources pour effectuer un saut qualitatif.



PRIORITÉS IMMÉDIATES DU MAP: LES INITIATIVES DE RÉFORME TRANSFORMATIONNELLE

Nous sommes déterminés à tenir nos engagements définis dans le MAP. Nous redoublerons d'efforts pour devenir un pays pilote, car d'autres pays en développement n'ont pu jusqu'à ce jour atteindre ces objectifs. Nous transformerons notre vision en réalité. Pour ce faire, nous devons mettre en œuvre une série de réformes rigoureuses que nous appelons "les initiatives de réforme transformationnelle." Ces initiatives de réforme transformationnelle sont des projets urgents qui exigent une attention immédiate, un leadership efficace, une collaboration entre les ministères, ainsi que des ressources spécifiques.

Réforme 1 : Réforme des finances publiques

Nous devons recouvrer plus de recettes pour pouvoir financer les projets et les initiatives défini dans le MAP. C'est primordial pour réduire notre dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux. La situation en 2005 a fait apparaître que ce domaine figure parmi les points faibles du gouvernement. Actuellement, le taux de pression fiscale (ratio impôts et droits de douanes / PIB) se situe aux environs de 10%. Nous augmenterons cette performance à 15% en 2012. Ceci nécessitera la mise en œuvre d'une refonte du système fiscal et du processus administratif fiscal pour le rendre plus simple, plus efficace, et plus juste. Avec l'appui du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, dans la première période de l'année 2007, nous procéderons à une analyse complète du code fiscal, avec la participation du secteur privé et de la société civile.

Au sein du Gouvernement, le contrôle strict du budget et la responsabilité fiscale seront également renforcés. Le gouvernement établira des priorités pour financer les projets qui contribueront à une forte croissance économique et à la facilitation des programmes sociaux importants.

Réforme 2 : L'augmentation significative de l'investissement pour favoriser la croissance

Par le biais du Conseil pour le Développement Economique de Madagascar (ou Economic Development Board of Madagascar - EDBM), nous instaurerons un environnement favorable afin d'accroître les investissements privés locaux et attirer les investissements directs étrangers. Des actions pertinentes seront menées, particulièrement dans les secteurs des industries à vocation exportatrice, les industries manufacturières, l'agrobusiness, les industries minières, et le tourisme. Nous mènerons une campagne internationale pour promouvoir Madagascar comme un endroit idéal pour investir. Nous donnerons la priorité à des projets d'infrastructure qui soutiennent les secteurs clés de l'industrie. Nous fournirons des incitations fiscales, des réglementations et des politiques appropriées pour faciliter l'attraction, la croissance et l'expansion des industries particulièrement dans les secteurs clés.

Nous autoriserons l'accès à la propriété foncière. Nous établirons une loi audacieuse sur les investissements et créerons un système efficace d'arbitrage pour rendre exécutoire les contrats, régler les différends et assurer la sécurité des investissements. Nous éliminerons les obstacles afin d'établir le climat favorable que les investisseurs recherchent.



MAP > Plan d'Action Madagascar**Réforme 3 :
Semer les graines d'une révolution verte**

Nous commencerons le processus pour le lancement d'une révolution verte à Madagascar. Cette révolution consiste à augmenter la productivité des fermiers pour éliminer la famine grâce à une récolte abondante qui répondra aux besoins locaux et à ceux des exportations. Jusqu'en 2006, Madagascar était un pays importateur de riz. Au cours des prochaines années, Madagascar deviendra un pays exportateur de riz et d'autres produits agricoles. Pour faciliter la révolution verte, le gouvernement assurera que les semences, les engrais, et la formation nécessaires sont fournis aux agriculteurs, et de nouveaux processus coopératifs seront établis pour aider dans la collecte et la distribution des récoltes.

**Réforme 4 :
Transformer la sécurité publique**

Les «dahalo» (voleurs de bétail) dans les zones rurales constituent l'un des principaux fléaux de la sécurité publique. Nous mènerons des actions vigoureuses pour éliminer cet obstacle majeur au développement. De même, pour protéger et mieux gérer notre patrimoine, nous intensifierons la lutte contre la contrebande de pierres précieuses et de bois de construction, et contre la pêche illégale. Nous transformerons notre système de sécurité pour que Madagascar devienne un pays sécurisé pour les activités agricoles, le tourisme et les investissements.

**Réforme 5 :
Mettre en œuvre des nouvelles mesures audacieuses concernant la santé et la planification familiale**

Notre taux de croissance démographique est trop élevé. Dans certaines zones rurales, on recense 7 à 10 enfants par ménage. Nous prendrons des mesures pour réduire la taille moyenne des familles. Contraceptifs et conseils relatifs au contrôle des naissances seront mis à la disposition des usagers. Le paludisme sévit à Madagascar. Jusqu'en 2006, seulement la moitié de la population est protégé par des moustiquaires. Nous avons lancé le Projet de lutte contre le Paludisme pour fournir des moustiquaires à chaque individu d'ici deux ans. De même, nous intensifierons la lutte contre le VIH – SIDA, pour éviter la propagation rapide qui caractérise beaucoup de pays africains. Jusqu'en 2006, le taux d'infection est de 1%, par rapport à 30% en Afrique du Sud.

**Réforme 6 :
Transformer le système judiciaire**

Nous mettrons en œuvre des réformes majeures dans le système judiciaire – tribunal commercial, processus du verdict, gestion des prisons – pour renforcer la confiance du peuple et des investisseurs au système. Le système fera preuve d'une intégrité maximale.



LES FONDATIONS HUMAINES DU MAP : Le Peuple est à la base de tout changement

1. Développement de la capacité de Leadership

Fondamentalement, le leadership consiste à mobiliser son entourage pour faire face à la réalité, résoudre les problèmes, produire les ressources et atteindre les objectifs. Nous avons besoin de leaders forts au sein de toutes nos institutions – au sein du gouvernement, des entreprises, des églises, des écoles, et de la société civile. A cause de la colonisation, du système socialiste et de la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds, une grande partie de la population a tendance à attendre les autres pour assurer le leadership. Pour avoir le leadership requis, nous chercherons et récompenserons les «meilleurs». Nous leur confierons des postes de responsabilités pour qu'ils/elles puissent diriger les réformes.

En outre, pour soutenir le développement de la capacité de leadership, nous avons créé l'Institut National de Leadership de Madagascar au palais d'état d'Iavoloha. Cet institut assurera la formation et l'encadrement des ministres, des secrétaires généraux des Ministères, des directeurs généraux, des chefs de région, des chefs de district, des formateurs de jeunes, des responsables de la société civile, et des dirigeants du secteur privé. Nous renforcerons également d'autres institutions comme l'ENAM et les Universités.



Le MAP concerne le peuple, le peuple Malagasy. Pour atteindre nos objectifs, nous devons changer une partie de nos valeurs, habitudes et priorités. Ensemble, nous y parviendrons. Pour réussir, nous devons accorder une importance particulière aux fondations humaines du MAP, qui sont à la base du changement.

2. Changement de la mentalité et des habitudes

Nous devons changer les mentalités et les habitudes qui constituent des obstacles au progrès. En tant que peuple, nous devons être capables d'affronter les menaces et les dangers de la mondialisation. Nous devons également être capables de tirer profit des innombrables opportunités qui s'offrent à nous. Le progrès nécessite des changements. Certainement, nous possédons des atouts majeurs que nous devons protéger. Mais certains aspects de nos traditions et croyances doivent être modifiés. Le travail de leadership, à l'échelle nationale et locale, consiste à faciliter le processus de changement à travers l'écoute, le dialogue, l'encouragement et l'apprentissage.

3. Lutte contre la corruption

Nous voulons tous nous débarrasser de la corruption. La corruption augmente le coût des activités pour les entreprises privées et le coût des services de publics. Le travail de leadership consiste à punir sévèrement toute forme de corruption. Tout en faisant preuve de sévérité, nous devons également encourager un changement de valeurs au sein du gouvernement et de la société. Ceux qui sont corrompus – qu'ils/elles soient des fonctionnaires locaux ou des hommes d'affaires internationaux – défendent des valeurs qui mettent les intérêts personnels avant ceux de la communauté et de la nation. Les dirigeants doivent activement encourager, en paroles et en actes les valeurs et les pratiques qui renforcent la solidarité nationale, l'intégrité et des méthodes de travail efficaces et honnêtes.

4. Renforcement du savoir faire

Madagascar doit développer rapidement les compétences, le savoir-faire, et la technologie nécessaires pour réussir dans un environnement compétitif global. Cela prendra du temps, mais nous devons accélérer le processus d'apprentissage. Notre stratégie consiste à utiliser des experts internationaux pour encadrer et former des nationaux, persuader davantage d'experts malgaches opérant à l'étranger à rentrer au pays, et d'assurer la formation de cadres Malagasy – au pays et à l'étranger.

5. Mobilisation des personnes et des ressources

Pour réaliser les objectifs du MAP, nous devons mobiliser des ressources considérables – financières, techniques et humaines. Ce qui requiert créativité, initiative et leadership. Nous devons :

- 1) solliciter activement le soutien des bailleurs de fonds – non seulement de la part de nos partenaires traditionnels, mais davantage de la part de partenaires bilatéraux et des fondations internationales.
- 2) éventuellement, nous voulons devenir autonomes afin de réduire notre dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds. Par conséquent, nous devons gérer notre patrimoine et nos ressources de manière à assurer au pays le maximum de profits, et
- 3) nous procéderons à des réformes effectives au niveau du système fiscal et douanier pour accroître considérablement les recettes de l'état, afin de financer les programmes sociaux dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité et du développement rural.





DE NOUVELLES STRUCTURES MISES EN PLACE POUR PROMOUVOIR LE SAUT QUALITATIF

Le NATIONAL LEADERSHIP INSTITUTE OF MADAGASCAR

Développer une capacité de leadership pour le développement rapide dans le MAP

L'Institut National de Leadership de Madagascar (NLIM) a été créé en 2006 pour dispenser des formations de niveau international en vue de créer et renforcer les capacités de leadership à tous les niveaux de la fonction publique ainsi que des autres structures de la société.

Le ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD OF MADAGASCAR

Améliorer le climat des investissements pour le développement rapide dans le MAP

Le Conseil pour le Développement Economique de Madagascar (EDBM) a été créé en 2006 pour faciliter et promouvoir le développement des investissements privés locaux et étrangers. L'EDBM est responsable pour rendre le climat des investissements attrayant pour les entreprises privées et propice pour leur réussite.





LE SYSTEME DE MISE EN ŒUVRE DU MAP

La Vision

La Vision « Madagascar *Naturellement* », et les Objectifs du Millénaire pour le Développement établis par les Nations Unies définissent l'orientation générale du pays à long terme.

Le MAP

Le MAP, un plan sur cinq années, reflète les huit engagements qui permettront de faire sortir le pays de la pauvreté actuelle et de lancer un saut qualitatif dans le moyen terme.

Programmes Nationaux

Les engagements du MAP et les objectifs sont présentés en détails dans les programmes sectoriels, ou « programmes nationaux »

Planification annuelle

Les engagements du MAP sont mis en œuvre à travers les processus de planification annuelle de la Politique Générale de l'Etat et du Budget.

Partenaires de développement

La coordination des partenaires de développement sera effectuée à travers une conférence annuelle et des réunions sectorielles pour permettre une harmonisation et une allocation efficiente des ressources en vue d'accroître les impacts, particulièrement en terme de réduction de la pauvreté.

Suivi

Un mécanisme de suivi sera mis en place pour permettre au gouvernement d'évaluer les actions entreprises et de procéder à des ajustements au cours de la période de mise en œuvre du MAP.

LE 8 MAP ENGAGEMENTS

Gouvernance Responsable p.27

Nous aurons un gouvernement à qui chaque citoyen ainsi que la communauté internationale peuvent faire confiance. Les membres de la fonction publique seront intègres, efficaces, et fonctionneront d'une manière professionnelle dans leurs activités et dans la prestation des services au peuple.

Infrastructure Reliée p.37

Nous serons une nation reliée. Nous construirons des routes de qualité, des chemins de fer, des ports, des aéroports et mettrons en place des systèmes de technologie de l'information dans tout le pays pour soutenir le processus de développement rapide, la facilitation des entreprises et du commerce, la communication entre nos citoyens et les visiteurs, et pour nous assurer que le niveau de vie et l'accès pour tous aux ressources et au savoir général s'améliorent

Transformation de l'Education p.51

Nous aurons un système éducatif de normes internationales en terme de qualité et d'efficacité, qui stimule la créativité et aide nos apprenants à transformer leurs rêves en réalité, et qui fournit à Madagascar les ressources humaines nécessaires pour devenir une nation compétitive et un acteur performant de l'économie mondiale.

Développement Rural p.63

Le développement rural dynamique et la réduction effective de la pauvreté sont à la base des efforts du gouvernement. Nos régions rurales prospéreront à travers une révolution verte qui augmentera substantiellement la production agricole. Des centres d'agrobusiness seront institués pour assister dans les formations et la satisfaction des besoins tels que l'irrigation, les semences, les engrais et les installations de stockage.

Santé, Planning Familial et lutte contre le VIH/SIDA p.71

Notre population sera en bonne santé et pourra contribuer au développement de la nation et mener de longues et fructueuses vies. Les problèmes de malnutrition et du paludisme seront résolus. La tendance de propagation du VIH / SIDA sera inversée; l'eau potable deviendra accessible ; et la taille moyenne de la famille malgache sera réduite, grâce à l'éducation et la fourniture de services de santé.

Economie à forte croissance p.83

Madagascar aura une économie à forte croissance avec un taux de croissance atteignant entre 7% et 10% en 2012.

Nous aurons un secteur privé fort et diversifié. Le gouvernement fournira les conditions fondamentales pour améliorer l'environnement des affaires. Notre nation pourra faire face aux défis de la mondialisation et capitalisera sur ses avantages compétitifs.

Environnement p.97

Madagascar deviendra un leader mondial dans le développement et l'utilisation des meilleures approches pour la protection de l'environnement. Après de nombreuses décennies d'exploitation et de négligence, nous avons commencé à inverser la tendance. Nous deviendrons de nouveau une « île verte ». Nous nous engageons à prendre soin, aimer et protéger notre environnement.

Solidarite Nationale p.107

Nous continuerons à forger une identité nationale forte et unifiée qui respecte et valorise la multitude de cultures et de traditions de tout le peuple Malagasy, et qui promeut la participation et le partenariat.

Notre peuple sera fier de son identité, pourra faire face aux défis de notre ère et participera pleinement au développement de Madagascar.



ENGAGEMENT 1

GOUVERNANCE RESPONSABLE

Nous aurons un gouvernement à qui chaque citoyen, ainsi que la communauté internationale peuvent faire confiance. Les membres de la fonction publique seront intègres, efficaces, et fonctionneront d'une manière professionnelle dans l'accomplissement de leurs tâches et la prestation des services.

DÉFI 1 >**FOURNIR UN NIVEAU DE SÉCURITÉ SUFFISANT POUR ASSURER LA SÛRETÉ DES PERSONNES ET DES BIENS****Réalité actuelle**

En général, Madagascar est un pays en sécurité, malgré des activités criminelles qui persistent dans certaines parties du pays. En 2005, le « Plan National de Prévention et de Répression de l'Insécurité et des atteintes à l'ordre public » a été rédigé et a été par ailleurs révisé. Certaines parties du plan sont actuellement mises en application tandis que d'autres, par manque de ressources, n'ont pas pu être mises en œuvre. En 2005, quelques 5.700 « dahalo » ont été arrêtés, en augmentation de 15% comparé à l'année précédente.

Toujours est-il qu'une partie de la population ne se sent pas encore en sécurité. Les vols de zébus et de récoltes existent encore dans de nombreuses parties du pays et le trafic de certaines ressources du pays ; pêche, pierres précieuses, or et bois précieux reste important. La culture de chanvre prospère dans quelques parties de l'île, alimentant ainsi la contrebande et les crimes urbains.

Objectifs

1. Madagascar, un pays sûr et en sécurité pour vivre, voyager et investir.
2. La plupart des zones rouges assainies et le vol de zébus sensiblement diminué.
3. Crime urbain maîtrisé et ramené à un niveau tolérable.

Stratégies

1. Réviser le système actuel de sécurité, adopter les meilleures pratiques, former et développer les forces de sécurité dans l'amélioration des méthodologies.
2. Aligner la mission des forces de sécurité sur les besoins nationaux et régionaux et mobiliser des ressources pour soutenir la mission.
3. Rationaliser les corps de sécurité, améliorer et renforcer la coordination entre les corps de sécurité et les institutions civiles.
4. Renforcer la surveillance des côtes nationales, les bureaux de douane et les corps de sécurité pour contrôler nos frontières.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET	
1. Renforcer les lois, les règles et les processus pour réaliser une coordination efficace entre les forces de sécurité et la justice pour prévenir les crimes et poursuivre les criminels	Ministre responsable de l'Intérieur	
2. Mettre en place des « dina » locaux en assurant leur efficacité et leur conformité avec le droit positif, et former les collectivités sur leur application	Ministre responsable de l'Intérieur	
3. Identifier, obtenir, utiliser et maintenir de nouvelles ressources, équipements de transport, de communication et armes pour prévenir et poursuivre les activités criminelles et protéger les zones économiques	Ministre responsable de l'Intérieur	
4. Mettre en place de nouvelles méthodes transparentes de motivation et de rotation et améliorer les capacités et l'intégrité des forces de sécurité	Ministre responsable de l'Intérieur	
5. Réorganiser et sécuriser la filière des bovidés (système d'élevage et de commercialisation)	Ministre responsable de l'Intérieur	
6. Maîtriser le trafic des ressources naturelles de Madagascar	Ministre responsable de l'Intérieur	

INDICATEURS	2005	2012
Taux de criminalité: nombre de crimes par an pour 1000 citoyens	4,2	2,6
Nombre de districts rouges (vols de zébus et crimes): sur 116 Districts	61	0
Couverture de la surveillance des eaux territoriales et de la zone économique exclusive	17%	40%

DÉFI 2 > RENFORCER L'ÉTAT DE DROIT

Réalité actuelle

En 2004, un programme de réforme du système judiciaire a été mis en place par le Ministère de la Justice. Depuis, environ 60.000 cas d'affaires pénales en attente ont été apurés. Des juges de mise en état ont été institués dans tous les tribunaux pour accélérer et améliorer le traitement de dossiers civils et commerciaux. Un Code de Déontologie a été adopté et distribué, et tous les magistrats y ont été formés.

Toujours est-il qu'une partie du système judiciaire est perçue comme corrompue. Bon nombre de lois et règlements ne répondent pas aux besoins actuels, malgré les réformes entreprises et la refonte de plusieurs textes.

Objectifs

1. Une large réforme étendue du système judiciaire pour assurer l'équité, l'impartialité et la diligence.
2. Des procès transparents, équitables et rapides.
3. Une législation répondant aux besoins du développement rapide et facilitant les fonctions de la société.
4. La Charte des Nations Unies sur les droits humains respectée.
5. Aucun détenu en prison pendant plus d'une année sans jugement (pour des infractions mineures, pas plus de 30 jours).
6. Des conditions de vie conformes aux standards évalués par la Croix Rouge Internationale dans toutes les prisons.

Stratégies

1. Asseoir la crédibilité et l'indépendance des juges en s'assurant de leur intégrité.
2. Augmenter la transparence et la responsabilité du système judiciaire, et réformer les lois.
3. Mieux différencier les cas importants des cas mineurs et créer des procédures rapides pour ces derniers.
4. Améliorer les conditions de vie dans les prisons.
5. Développer un système éducatif de réinsertion comme une alternative à l'emprisonnement pour les enfants et adolescents criminels.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Renforcer les sanctions pour corruption dans le système judiciaire	Ministre responsable de la Justice
2. Continuer la réforme des lois, établir des procédures judiciaires simplifiées afin d'assurer la rapidité et la transparence des procès	Ministre responsable de la Justice
3. Continuer le programme pour l'apurement des dossiers	Ministre responsable de la Justice
4. Réviser les lois et règlements régissant les affaires par un comité indépendant incluant l'EDBM	Ministre responsable de la Justice
5. Renforcer l'observation, le suivi et la protection des droits humains par la commission nationale et la Médiature	Ministre responsable de la Justice
6. Changer les lois pour que les détenus ne soient pas en prison plus d'un an sans jugement (30 jours pour infractions mineures)	Ministre responsable de la Justice
7. Augmenter le financement pour améliorer les conditions médicales et d'hygiène dans les prisons et développer des camps pénaux efficaces pour assurer une nutrition suffisante	Ministre responsable de la Justice
8. Créer un système éducatif de réinsertion pour les mineurs délinquants	Ministre responsable de la population

INDICATEURS	2005	2012
Indicateur de l'Etat de Droit de la Banque Mondiale (base 100)	45	60
Délais des jugements (base 100)	100	66
Part du budget annuel de la Justice par rapport au budget général (base 100)	1,2%	2,6%
Ratio condamnés / prévenus dans les prisons	33/67	60/40
Evaluation des conditions carcérales par la Croix Rouge Internationale	mauvais	acceptable
Satisfaction du public pour le système judiciaire	Basse	Elevée

DÉFI 3 > RÉDUIRE LA CORRUPTION

Réalité actuelle

Depuis 2005, le Conseil Supérieur de la lutte Contre la Corruption (CSLCC), devenu le Comité pour la Sauvegarde de l'intégrité (CSI), et le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) ont été créés. Ils ont effectivement travaillé à leur mission. La législation contre la corruption a été adoptée. La tendance de l'indice de la perception de corruption de Transparency International s'est sensiblement améliorée passant de 1,7 en 2002 à 2,8 (sur 10) en 2005.

Toujours est-il que certaines pratiques de corruption persistent dans de nombreux secteurs et institutions nationales.

Objectifs

1. La corruption sera réduite substantiellement par le changement de valeurs et de la mentalité et l'application de la Code de conduite.
2. Confiance accrue du public et des entreprises dans un traitement juste et équitable par les tribunaux, par l'Administration publique (notamment douanes, impôts et foncier) et par les forces de sécurité.

Stratégies

1. Faire migrer les valeurs de l'intérêt personnel vers le bien commun et l'intérêt national.
2. Réduire les circonstances et les pratiques favorables à la corruption.
3. Appliquer des sanctions lourdes pour les acteurs de la corruption.
4. Mobiliser la conscience publique sur la corruption et sur la bonne gouvernance.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET	
1. Distribuer et faire approprier le Code de Conduite par tous les agents publics, et en contrôler l'application	Ministre responsable de la Fonction Publique	
2. Installer les meilleurs systèmes de contrôle en cohérence avec les procédures simplifiées dans les secteurs particuliers de l'Administration	Ministre responsable de la Fonction Publique	
3. Faire adopter des lois pour renforcer les rôles des organismes non étatiques de contrôle (watchdogs), et protéger les interpellateurs (whistleblowers)	Directeur Général du BIANCO	
4. Augmenter le financement des institutions luttant contre la corruption	Ministre responsable du budget	
5. Renforcer et contrôler la déclaration de patrimoine des ministres, membres du Parlement, magistrats, secrétaires généraux et directeurs généraux, Chefs de Région, Chefs de Districts, Maires, Directeurs de projets et autres autorités similaires	Directeur Général du BIANCO	
6. Rendre la Chaîne Pénale Anti-Corruption plus complète, indépendante et transparente et en assurer le suivi	Ministre responsable de la Justice	

INDICATEURS	2005	2012
Indice de perception de la corruption de Transparency International (base 10)	2,8	5,0
Proportion des dépenses moyennes des ménages utilisées à la corruption pour obtenir des services publics (Source: enquête annuelle du CSI)	3,6%	1,5%

DÉFI 4 >**ETABLIR UN PROCESSUS BUDGÉTAIRE DE L'ETAT EFFICACE ET EFFICIENT****Réalité actuelle**

En 2006, le système budgétaire est en cours de simplification et de coordination avec le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFP). Des initiatives ont été lancées pour augmenter rapidement les revenus tirés des impôts, des taxes et des droits de douanes. Durant les trois dernières années, les bailleurs de fonds ont appuyé le pays par le biais d'aides budgétaires et d'annulation de dettes.

Toujours est-il que les revenus publics sont insuffisants à cause de nombreux manques à gagner dus aux exemptions, aux exonérations et aux faiblesses de l'Administration. Par ailleurs, l'attribution, les procédures et les contrôles des dépenses sont encore inadéquats.

Objectifs

1. Lois, règlements et procédures sur les impôts, taxes et droits de douanes fournissant des revenus suffisants pour des services publics de qualité.
2. Allocation des ressources publiques faite à partir des négociations entre les ministères, les Régions et les Communes, répondant aux priorités et aux besoins de ces entités avant décision parlementaire.
3. Elaboration du budget et exécution des dépenses conformes aux principes de bonne gouvernance.

Stratégies

1. Renforcer et appliquer la loi et les règlements.
2. Améliorer la transparence et le contrôle des finances publiques et de l'exécution budgétaire.
3. Maximiser les revenus des impôts et taxes ainsi que de l'exploitation rationnelle du patrimoine national.
4. Réduire le gaspillage et assurer l'utilisation rationnelle et efficace des ressources de l'Etat.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Achever la réforme des finances publiques pour intégrer tous les systèmes financiers	Ministre responsable du budget
2. Rendre plus efficace l'ensemble des mécanismes de contrôle des revenus et des dépenses	Ministre responsable du budget
3. Réviser et harmoniser les politiques, lois et règlements sur les taxes, droits et redevances	Ministre responsable du budget
4. Améliorer le système de collecte de revenus fiscaux (impôts, taxes droits et redevances)	Ministre responsable du budget
5. Etablir une Fondation pour pérenniser les revenus de l'exploitation du patrimoine national	Présidence
6. Mettre les informations sur les finances publiques en ligne pour assurer la transparence et la responsabilité	Présidence et Primature
7. Assurer l'application du nouveau Code de Marchés Publics	Autorité de Régulation des Marchés Publics

INDICATEURS	2005	2012
Taux de pression fiscale (Recettes fiscales/PIB)	10%	15%
Indice PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability)	6	20
Part du budget voté consacré au secteur social effectivement dépensée	-	Toute



DEFI 5 >**RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLICS****Réalité actuelle**

En 2005, des réformes avaient été menées dans beaucoup de départements comme les douanes, la fonction publique et les institutions de formation. Le Programme de Réformes pour l'Efficacité de l'Administration (PREA) a été mis en place pour améliorer les services publics dans quelques unités. Des réformes ont été conduites dans plusieurs départements tels que les douanes, la fonction publique et les institutions de formation. Des processus ont été simplifiés pour alléger la bureaucratie, particulièrement au niveau des collectivités décentralisées. L'E-gouvernance a commencé et continue à être déployé dans tous les services.

Cependant, l'Administration peut toujours s'améliorer en matière de délais, de coûts, de proximité et de professionnalisme dans la délivrance des services publics.

**Objectif**

Administration compétente et professionnelle, répondant constamment aux attentes du public pour des services publics rapides, coopératifs et de qualité.

Stratégies

Conduire une réforme complète des services publics - objectifs, stratégie, structure, systèmes, personnel, qualifications et rémunération - pour améliorer l'efficacité et la qualité des services rendus aux usagers.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Mettre en place un système de motivation basé sur la performance (salaire, avancement par mérite, évaluation de performance, avantages, primes)	Ministre responsable de la Fonction Publique
2. Alléger les procédures administratives dans les services nécessitant des résultats rapides et qui ont une interface intensive avec le public	Ministre responsable de la Fonction Publique
3. Adopter et mettre en œuvre les réformes sur l'E-service, l'E-administration et l'E-participation	Présidence et Primature
4. Renforcer la capacité de leadership des hauts responsables de l'Etat	Présidence
5. Renforcer les compétences techniques et managériales de tous les agents publics	Ministre responsable de la Fonction Publique

INDICATEURS	2005	2012
Indicateur de l'Efficacité de l'Etat de la Banque Mondiale (base 100)	30	60
Délais des procédures dans des unités clés (base 100)	100	66

DÉFI 6 > DÉCENTRALISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Réalité actuelle

Avec la création des 22 nouvelles Régions en 2004, la prise de décision, la planification du développement et l'Administration sont rendues plus près de la population. Plusieurs lois ont été passées pour renforcer les Communes et les Régions. Le personnel des mairies et des Régions a été formé.

Toujours est-il qu'en 2006, les prises de décisions et l'Administration restent encore trop concentrées au niveau central.

Objectifs

Communes et Régions ayant assez de pouvoir et de ressources pour traiter les affaires locales et régionales, et jouant un rôle important dans le processus participatif. Régions ayant des plans d'aménagement pour prioriser les zones de développement et l'allocation de ressources entre les secteurs.

Stratégies

1. Renforcer les PRD pour s'assurer qu'ils ont fait l'objet de l'analyse de la situation, des besoins et des potentialités régionales.
2. Améliorer la capacité des Régions et des Communes à faire face aux défis locaux et régionaux.
3. Améliorer les pouvoirs politiques et légaux des Régions et des Communes dans les processus de résolution de problèmes, de prise de décisions et d'exécution.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET	
1. Réviser les lois et règlements pour transférer plus de pouvoir et de responsabilités aux Communes et aux Régions	Ministre responsable de la décentralisation	
2. Mettre à jour les PRD par la planification territoriale avec des outils comme l'imagerie, l'analyse spatiale et la cartographie pour identifier les potentialités économiques	Ministre responsable de l'aménagement du territoire	
3. Passer des lois et réformes pour donner aux Communes et Régions plus de revenus propres des impôts, taxes et redevances, ainsi que le droit de collecter les revenus,	Ministre responsable de la décentralisation	
4. Développer et renforcer le Fonds de Développement Local pour améliorer la gestion des ressources et le financement des Communes	Ministre responsable de la décentralisation	
5. Créer un forum et développer des programmes de formation pour soutenir les Chefs de Régions, les Chefs de Districts et les maires	Ministre responsable de la décentralisation	
6. Promouvoir le contrôle démocratique et la participation des bénéficiaires dans la gouvernance des institutions publiques locales	Ministre responsable de la décentralisation	

INDICATEURS	2005	2012
Dépenses publiques par les Communes en % du total du budget public	1,5%	10%
Taux de collecte des taxes locales (base 100)	100	300

DÉFI 7 > DEVENIR UNE NATION OUVERTE AU PROGRÈS

Réalité actuelle

Madagascar est passé par des décennies de colonisation et de socialisme. Depuis 2002, le pays s'est ouvert d'une manière significative à l'ère de la mondialisation en participant à des forums internationaux, en envoyant des étudiants à l'étranger, en mettant à profit le savoir faire international et en organisant des missions pour s'approprier des meilleures pratiques internationales. Néanmoins, devant les menaces et les opportunités de la mondialisation, la nation doit se doter de ressources humaines élargies capables et disposées à suivre le progrès des autres pays et à soutenir le progrès à Madagascar.

Objectif

Madagascar sera une nation ouverte au progrès. Le savoir faire sera développé localement et à travers le contact avec l'étranger pour soutenir le développement rapide.

Stratégies

1. Créer un réseau de ressources humaines ouvertes au progrès au niveau national pour améliorer le partage et la recherche de solutions aux problèmes publics.
2. Envoyer des missions à l'extérieur et faire appel aux connaissances internationales pour étudier et appliquer les meilleures pratiques internationales sur un sujet spécifique.
3. Etablir un mécanisme d'apprentissage et de participation des citoyens dans la gouvernance de la communauté locale, régionale et nationale.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Identifier des cas de succès à l'intérieur de Madagascar et vulgariser les facteurs de succès	Institut National de Leadership de Madagascar
2. Identifier et mettre à profit les meilleures expériences nationales et internationales dans tous les domaines du gouvernement et des communautés	La Présidence et la Primature
3. Encourager la prise de risque, l'expérimentation, et l'apprentissage	Institut National de Leadership de Madagascar
4. Créer des forums pour partager des informations, susciter le dialogue, et participer à l'élaboration de politique stratégique	Présidence
5. Encourager la participation des jeunes dans la recherche de solution aux problèmes de la communauté	Ministre responsable de la jeunesse et Institut National de Leadership
6. Encourager l'appropriation des meilleures pratiques dans tout le pays et susciter la participation citoyenne et le dialogue	Ministre responsable de la décentralisation

INDICATEUR	2005	2012
Indice d'ouverture au progrès de la mondialisation	à déterminer	à déterminer





ENGAGEMENT 2

INFRASTRUCTURE RELIEE

Nous serons une nation reliée. Nous construirons des routes de qualité, des chemins de fer, des ports, des aéroports et mettrons en place des systèmes de technologie de l'information dans tout le pays pour soutenir le processus de développement rapide, la facilitation des entreprises et du commerce, la communication entre nos citoyens et les visiteurs, et pour assurer que le niveau de vie et l'accès aux ressources et aux connaissances globales s'améliorent.

DÉFI 1 >**ACCORDER UNE PRIORITÉ AUX INFRASTRUCTURES DE DÉVELOPPEMENT POUR LES PÔLES DE CROISSANCE****Réalité actuelle**

Depuis 2002, la construction et réhabilitation de routes ont constitué la majeure partie des activités. Pour l'année 2005 seulement, 8.782 kilomètres de routes ont été construites, réhabilitées et/ou entretenues. Des progrès ont été notés concernant les voies ferrées, les ports et les aéroports mais les activités se sont également limitées à la réhabilitation des infrastructures existantes.

Nous devons désormais s'assurer que la planification stratégique à long terme soit mise en lien avec le développement des régions clés à forte potentialité de croissance économique. Un meilleur engagement vis-à-vis du secteur privé doit être entrepris. L'enjeu n'est pas uniquement de construire de nouvelles routes mais également de maintenir en bon état celles qui existent déjà. Des études ont suggérées que le taux global d'échanges commerciaux de Madagascar pourrait être augmenté de 20% avec un entretien approprié des infrastructures.

Objectifs

1. Accessibilité à un réseau de transport adéquat de toutes les régions clés à forte potentialité de croissance économique.
2. Identification des priorités d'infrastructure en tenant compte de la rentabilité économique d'investissement afin que le secteur transport soit source d'investissement et non une charge.
3. Accessibilité rapide des industries à forte productivité aux infrastructures appropriées en allégeant les procédures administratives.
4. Participation du secteur privé en tant que partenaire dans le processus de planification et de développement stratégique, notamment pour les zones à forte potentialité.
5. Amélioration des capacités et qualités des opérateurs intervenant dans le secteur.
6. Promotion du Partenariat Public Privé.



Stratégies

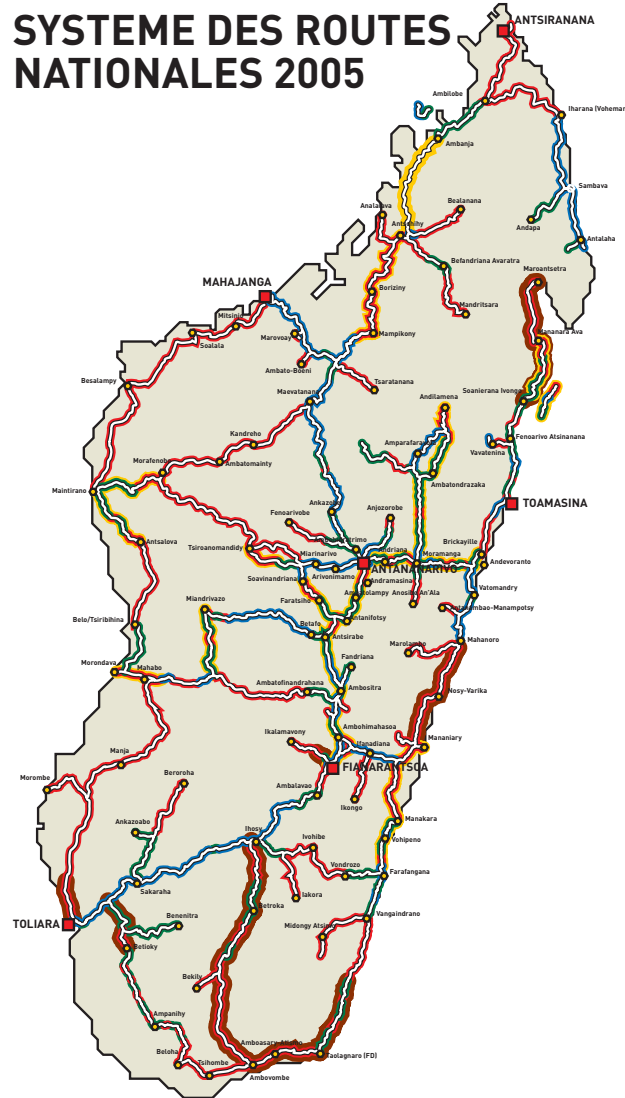
1. Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique national en infrastructure adapté aux besoins nationaux et globaux de croissance rapide.
2. Développer et augmenter la capacité des réseaux d'interface, tel que le Port de Toamasina et l'Aéroport d'Ivato, à relier les différentes zones voisins de développement économique tout en s'assurant que les besoins locaux sont satisfaits.
3. Prioriser le développement des corridors et réseaux de transport liés avec les moteurs de croissance économique tels que le tourisme, les mines et l'agriculture.
4. Réformer le Ministère pour être un « facilitateur » et un sponsor d'investissement et de croissance économique et non juste un « régulateur ».
5. S'assurer que les priorités de financement reflètent une politique économique efficace de rentabilité.
6. Inciter des firmes multinationales à venir à Madagascar pour réaliser des grands projets de qualité et susceptibles de générer des transferts de connaissance et de technologie.



PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Elaborer et mettre en oeuvre un plan stratégique national sur l'infrastructure ayant pour objectif une forte croissance économique	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
2. Améliorer les conditions des ports actuels, incluant une expansion de grande envergure du port de Toamasina pour permettre l'accueil des navires de tonnage élevé	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
3. Mettre en place un Conseil National du Transport du secteur privé, présidé par le Ministre et qui fournira des orientations stratégiques en infrastructure	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
4. Mettre en place un nouveau aéroport international en y intégrant une plus large gamme de boutiques industrielles et développer des aéroports internationaux clés dans les régions de croissance économique et à potentialité touristique	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
5. Restructurer complètement l'axe partant de Fianarantsoa vers la Côte Est (FCE) et l'axe ferroviaire Nord afin de faciliter les échanges commerciaux et le tourisme	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
6. Construire un nouveau réseau de transport avec les infrastructures adéquates connectant toutes les régions à forte potentialité de croissance économique	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
7. Créer un service au sein du Ministère en charge spécialement des projets d'investissement et qui travaillera en collaboration avec l'EDBM (Economic Development Board of Madagascar) à assister les régions émergentes de développement économiques	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports

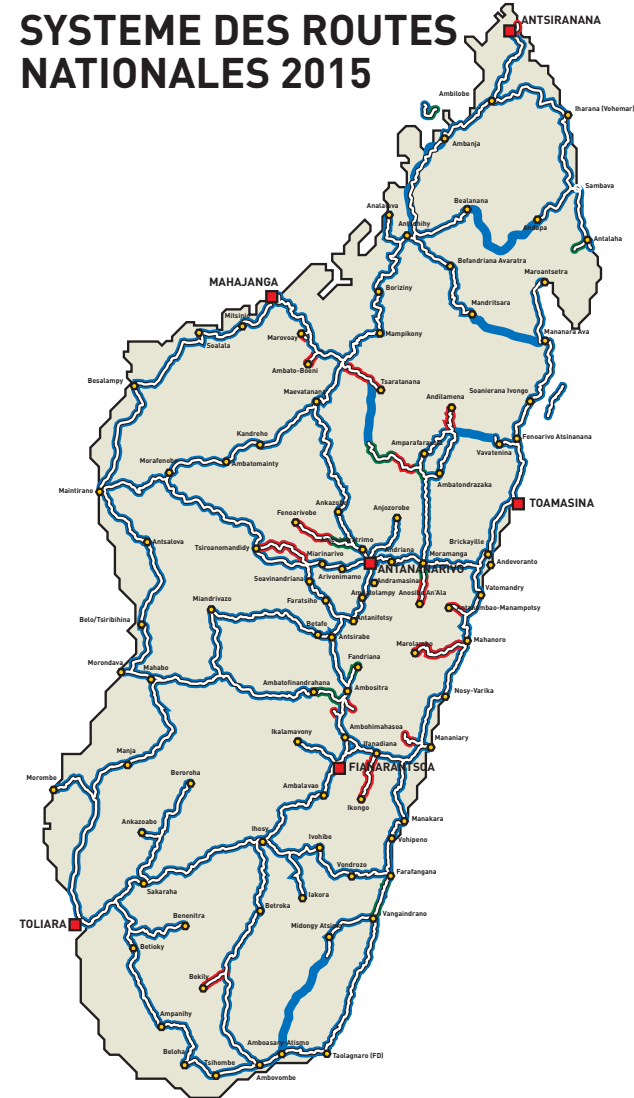
INDICATEURS	2005	2012
Taux de croissance du secteur Infrastructure	A développer	A développer
Coût de manœuvre portuaire et dans les aéroports	A développer	A développer
Capacité des ports et aéroports	A développer	A développer

SYSTEME DES ROUTES NATIONALES 2005



- LEGEND**
- BON
 - MOYEN
 - MAUVAIS
 - EN CONSTRUCTION
 - ETUDE DE FAISABILITE

SYSTEME DES ROUTES NATIONALES 2015





DÉFI 2 >**AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES****Réalité actuelle**

Le développement du réseau de transport à Madagascar s'est nettement amélioré ces dernières années avec une attention particulière à la construction de routes nationales et rurales.

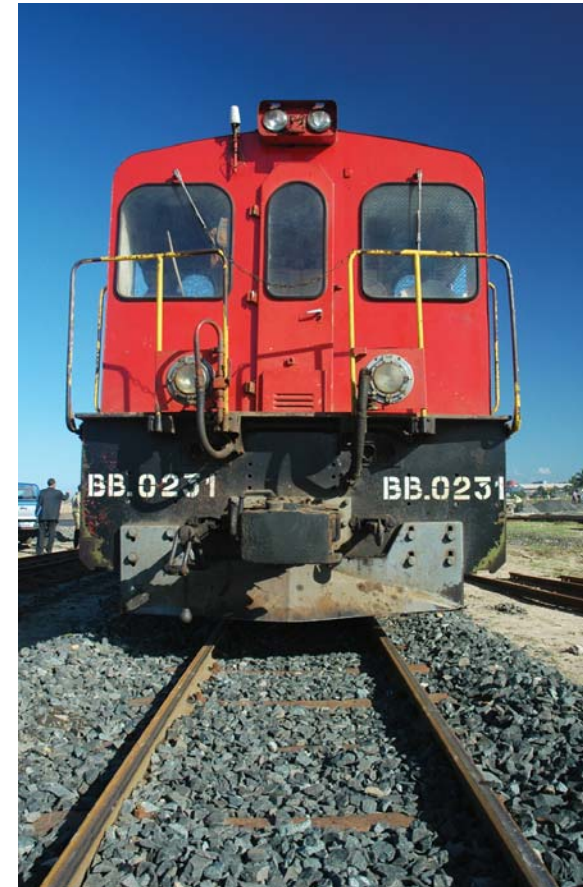
Toutefois, la planification devrait être plus focalisée sur le développement du réseau et des corridors. Tous les moyens de transports devraient être intégrés dans le système national et les plateformes multimodales devraient être explorées. Un meilleur système de circulation d'informations et de communication améliorerait d'une manière significative la gestion des chaînes d'approvisionnement.

Objectifs

1. Une culture d'entreprise en gestion des chaînes d'approvisionnement qui promeut un développement continu et l'utilisation effective des nouvelles technologies.
2. Création d'un environnement compétitif florissant doté d'une réputation de fiabilité et de services.
3. Une circulation efficace et efficiente des biens et des personnes plutôt qu'une existence physique de l'infrastructure.
4. Mise en place d'un système de transport durable, qui prendrait en considération les impacts environnementales et économiques et qui inclurait des programmes de formation et de renforcement des capacités.

Stratégies

1. Passer des chaînes d'approvisionnement usuelles à une approche intégrée de gestion logistique appropriée aux diverses demandes.
2. Augmenter la compétition dans et entre les modes de transports.
3. Développer une réputation internationale et nationale de fiabilité et de services.
4. Gérer les subventions inefficaces.
5. Diminuer les impacts économiques et environnementaux en réduisant les encombrements.
6. Mettre en pratique effectivement la politique d'« Open Skies » qui augmenterait le nombre de destinations, encouragerait la compétition et réduirait le coût de transport aérien.
7. Etablir et uniformiser un système de formation pour la gestion de projets, de chaînes d'approvisionnement, de logistique et de construction d'infrastructure.



PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Exécuter les travaux clés de construction des corridors qui constituent le pivot du système national de transport incluant: <ul style="list-style-type: none"> • Axe Nord-Est Toamasina Maroantsetra • Axe Nord Diego Antananarivo • Axe Sud-Est Fianarantsoa Fort Dauphin • Axe Sud Ihoxy Fort Dauphin • Axe Sud Antsiranana Fort Dauphin • Axe Ouest Morondava Antananarivo 	Ministre des Travaux Publics et des Transports
2. Réhabiliter, et draguer si nécessaire, le Canal de Pangalana pour faciliter les échanges commerciaux et les transports	Ministre des Travaux Publics et des Transports
3. Evaluer toutes les subventions dans le but d'arrêter celles à utilité moindre à moins que de fortes justifications soient données	Ministre des Travaux Publics et des Transports
4. Eliminer tous les obstacles à la fonctionnalité effective de la politique d'Open Skies	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
5. Explorer la mise en place des plateformes multimodales (station de bus, de trains / port et aéroport)	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
6. Mettre en œuvre le Programme National de Sécurité et de Transports	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports

INDICATEURS	2005	2012
Kilomètres de routes nationales construites et/ou réhabilitées	805 Km	7.800 Km
Kilomètres de routes rurales construites et/ou réhabilitées	977 Km	12.000 Km
Kilomètres de routes nationales entretenues (entretien courant)	5.700 Km	12.000 Km
Kilomètres de routes rurales/en gravier entretenues (entretien courant)	1.300 Km	18.000 Km
Taux de satisfaction des usagers en termes de qualité de services par mode de transport (critères confort, sécurité, temps, régularité v/s coût)	Voyages : 40% M/ses : 55%	Voyages : 70% M/ses : 80%



DÉFI 3 >**AMÉLIORER L'ACCÈS À DES SERVICES DE TRANSPORT DANS TOUT LE PAYS****Réalité actuelle**

Faciliter l'accès à des services de transport a été l'une des majeures activités durant ces trois dernières années. Une priorité doit être accordée à l'entretien étant donné les grosses pertes annuelles d'infrastructures, notamment en terme de routes. Des communes sont encore isolées. Relier ces dernières aux routes nationales et les doter de technologies sont indéniablement très importants. Le taux de zones isolées à Madagascar est passé de 59% en 2005 à 33 % en 2005. Seulement 600 communes sur 1.557 ont accès à des services de transport réguliers (10-12 mois/an). Cela, évidemment, affecte une grande part de l'économie et à son impact direct sur l'état de pauvreté des régions.

Objectifs

1. Mise en place d'un réseau national de transport de qualité dans les zones urbaines et rurales.
2. Extension des programmes d'entretien en maximisant le volume total d'infrastructure praticable.
3. Exploration des opportunités de modes de transport intermédiaire comme moyen de relier les zones enclavées.
4. Augmentation de l'utilisation des ressources et matériels locaux.

Stratégies

1. Gérer les infrastructures existantes comme étant des biens nationaux qui requièrent entretien et investissement.
2. Réhabiliter les corridors et infrastructures clés les plus détruits incluant les canaux et pistes d'atterrissage isolées.
3. Explorer de nouvelles technologies de transport intermédiaire pour relier les zones enclavées.
4. Encourager l'utilisation de moyens de transport à moindre coût d'énergie ou à production locale d'énergie.
5. Développer des technologies et pratiques qui s'harmoniseraient avec le matériel, la main d'œuvre et les compétences locaux.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Elaborer et mettre en oeuvre un plan stratégique national sur l'infrastructure ayant pour objectif une forte croissance économique	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
2. Débuter la réhabilitation des pistes d'atterrissage afin de mettre en réseau les zones rurales isolées	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
3. Elargir les opportunités de formation afin d'améliorer les capacités du secteur à opérer efficacement et bénéfiquement	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
4. Etendre les systemes alternatifs de transport pour relier les zones difficilement accessibles	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports
5. Construire de nouveaux axes de routes pour une utilisation durable et bénéfique	Ministre responsable des Travaux Publics et des Transports

INDICATEURS	2005	2012
Pourcentage de commune accessible toute l'année (base 1.557 communes)	35 (i.e. 500 communes)	64 (i.e. 1.000 communes)
Pourcentage de dépense des ménages allouée aux transports	A déterminer	A déterminer



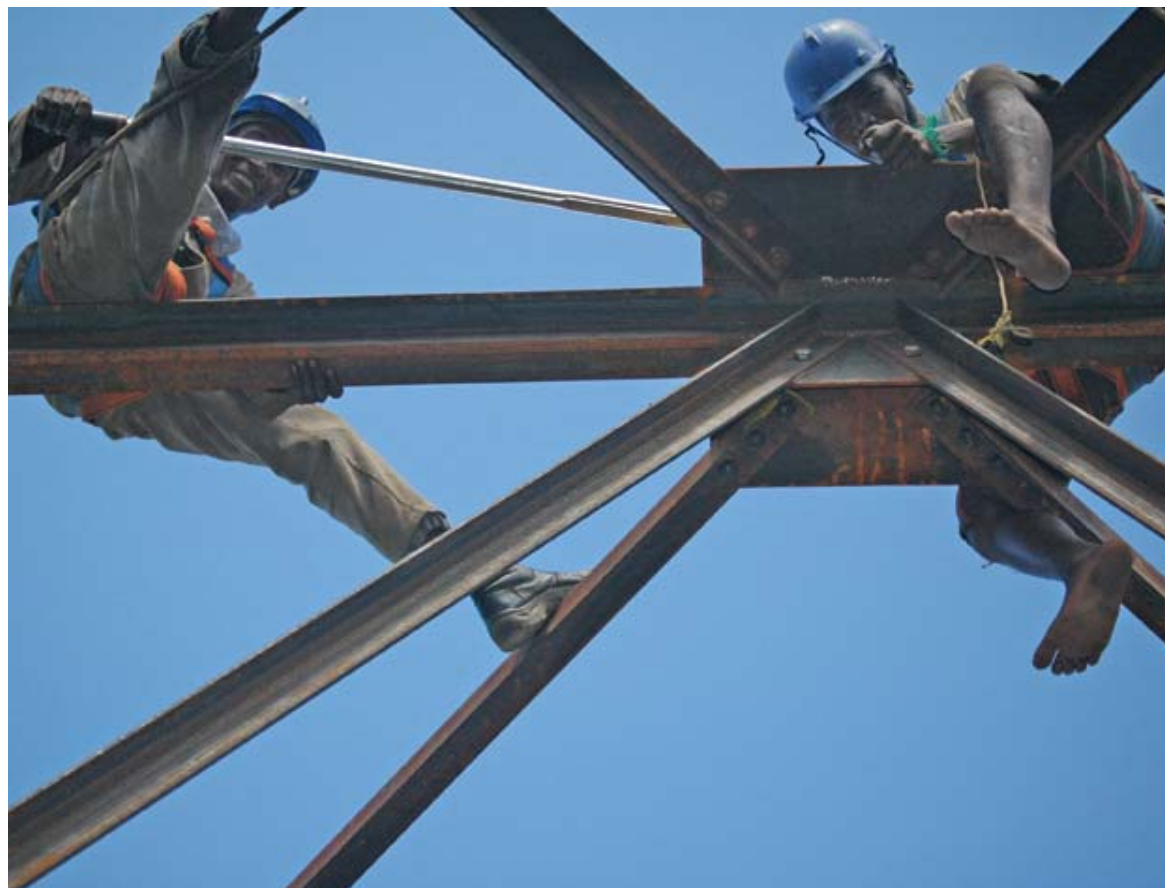
DÉFI 4 >**ASSURER UN APPROVISIONNEMENT D'ÉNERGIE ADÉQUAT, À COÛT ABORDABLE ET COMPÉTITIF****Réalité actuelle**

Même si la fiabilité et la couverture en électricité a augmenté durant les quatre dernières années, le taux de couverture national est d'environ 15% seulement et le taux d'accès dans le milieu rural est moins de 5%. En tant que principal importateur de produits pétroliers, le secteur reste vulnérable aux fluctuations externes du prix du baril sachant que ce dernier a doublé entre 2001 et 2005. Simultanément, la proportion de production en hydraulique a accusé une réelle baisse ; ce qui a pour effet une augmentation des coûts reliés à la production thermique. La production thermique totale est passée de 21 % en 1997 à 55 % en 2004.

Jusqu'en 2006, la compagnie nationale JIRAMA (Jiro sy Rano Malagasy) n'a jamais été restructurée afin de faire face à l'augmentation de besoin en énergie requis pour une forte croissance économique. Cela a été dû à un manque de financement, à un équipement et une machinerie obsolète et enfin à un système de gestion inadéquat ; toutefois, des réformes d'envergure sont en cours. La JIRAMA a annoncé qu'au cours de l'année 2007, tous les principaux centres de consommation d'énergie seront équipés de nouvelles stations d'énergie qui pourront répondre à l'accroissement anticipé de la demande pour les prochaines 3 à 5 années.

Objectifs

1. Approvisionnement de manière fiable et durable, à un prix abordable, du milieu urbain et rural, en tenant compte de l'accroissement de l'accès à l'électricité en milieu urbain de 74% et en milieu rural de 10% en 2011.
2. Promotion de la compétition dans le secteur et le développement de partenariat public privé.
3. Satisfaction des nouvelles demandes de connexions en donnant priorité aux grandes entreprises d'investissement.
4. Promotion des ressources d'énergies renouvelables notamment le solaire, l'éolienne et l'hydraulique afin de réduire la dépendance aux produits pétroliers.



DÉFI 4 > ASSURER UN APPROVISIONNEMENT D'ÉNERGIE ADÉQUAT, À COÛT ABORDABLE ET COMPÉTITIF (SUITE)

Stratégies

1. Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique national de développement du secteur énergie qui peut répondre d'une manière flexible aux changements de la demande.
2. Considérer la possibilité de production indépendante d'énergie (IPP) afin de baisser le coût exorbitant de production d'énergie.
3. Restructurer et réformer la JIRAMA.
4. Réhabiliter et installer de nouvelles centrales.
5. Donner priorité à l'approvisionnement en énergie des zones clés industrielles et les moteurs de croissance économiques incluant le tourisme, les mines et l'agriculture.
6. Explorer les sources d'énergies locales, en particulier des énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique).



PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Restructurer la JIRAMA pour être un producteur et un distributeur d'énergie fiable et efficace	Ministre responsable de l'Énergie
2. Augmenter la capacité de production d'électricité en : <ul style="list-style-type: none"> • Installant une centrale thermique à fuel lourd de 40 MW • Installation du 3ème groupe d'Andekaleka • Accélérer le développement d'une centrale hydroélectrique de Lily à Ampefy 	Ministre responsable de l'Énergie
3. Développer les productions indépendantes d'énergie (IPP) : <ul style="list-style-type: none"> • Installation de 5 centrales hydroélectriques de puissance totale de 75 MW • Installation de groupes thermiques à Fuel oil d'une puissance de 80 MW 	Ministre responsable de l'Énergie
4. Étendre l'accès à l'électricité en milieu rurale, périurbain, et dans les zones à forte potentialités de croissance économique	Ministre responsable de l'Énergie
5. Réduire les effets négatifs sur nos ressources forestières dus à l'utilisation du charbon de bois	Ministre responsable de l'Énergie
6. Utiliser les ressources d'énergie renouvelable en substitution des énergies traditionnelles (jatropha, éthanol...)	Ministre responsable de l'Énergie

INDICATEURS	2005	2012
Production d'énergie hydraulique	64%	76%
Taux de couverture des communes en branchement électrique	4%	10%
Indice composite de l'évolution du prix de l'énergie	A déterminer	A déterminer
Quantité d'énergie produite par sources alternatives (autres qu'hydraulique)	0%	3%
Taux de dépenses des ménages en achat d'énergie	A déterminer	A déterminer
Prix unitaire du kWh pour les entreprises	A compléter	A compléter

DÉFI 5 >**ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE****Réalité actuelle**

Les années 2003 - 2005 ont été marquées par une forte croissance du nombre d'utilisateurs/abonnés du service du téléphone fixe et mobile, une expansion des réseaux d'utilisation de télécommunications et d'Internet et l'accès aux services financiers postaux. Néanmoins, le pays a besoin d'une connexion internationale fiable, à prix abordable et à haut débit pour développer son économie et son intégration régionale. En 2006, 8% des communes étaient reliées par téléphone et par Internet. Par ailleurs, 25% des communes ont accès à la télévision et 59% sont couvertes par les services postaux.

Objectifs

1. Couverture de toutes les zones en un système de communication fiable et à coût abordable.
2. Tous les opérateurs économiques pourront communiquer à travers tout le pays.
3. Amélioration du circuit d'informations vers les régions en rendant accessible les services de radio et TV.
4. Promotion du partenariat avec le secteur privé pour la mise en place de nouvelles infrastructures.

Stratégies

1. Réduire le coût des appels sur mobile ainsi que ceux des appels internationaux.
2. Augmenter la compétition entre les opérateurs de téléphonie mobile.
3. Elargir l'accès aux services TIC.
4. Mettre en œuvre le Plan d'Action National sur l'Information et la Technologie.
5. Étendre la couverture en téléphonie dans tout le pays.
6. Étendre la couverture des services postaux.
7. Améliorer la couverture nationale médiatique.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Connecter Madagascar à un réseau international fibre optique	Ministre responsable des Télécommunications
2. Développer l'accès aux services de télécommunications incluant les TIC et internet	Ministre responsable des Télécommunications
3. Mettre en place un système Backbone national incluant un réseau national de fibre optique associé aux grands projets d'infrastructure (routes...)	Ministre responsable des Télécommunications
4. Créer de nouveaux centres TIC dans chaque région (technopoles)	Ministre responsable des Télécommunications
5. Améliorer le système de distribution et le circuit d'acheminement des services postaux	Ministre responsable des Postes
6. Rénover et moderniser les services de radio et télévision suivant les nouvelles technologies	Ministre responsable des Télécommunications
7. Libéraliser le secteur de télécommunication	Ministre responsable des Télécommunications
8. Appliquer de façon généralisée le système de « Voice over IP »	Ministre responsable des Télécommunications
9. Remplacer le régulateur national OMERT par ARTEC	Ministre responsable des Télécommunications

INDICATEURS	2005	2012
Pourcentage de la population ayant un mobile	A déterminer	A déterminer
Taux de couverture des communes en services postaux publics-privés	39%	65%
Taux de couverture des communes en télévision et radio	TV : 23% FM Radio : 28%	TV: 70% FM Radio: 70%
Indice composite de l'évolution des coûts de connexion (index de base en 2005 =100)	100	70

DÉFI 6 > MEILLEUR SYSTÈME DE PRÉVISION MÉTÉOROLOGIQUE ET D'INFORMATION SUR LES CATACLYSMES NATURELS COMME LES CYCLONES

Réalité actuelle

Madagascar est fréquemment frappé par des cyclones, des tempêtes et de lourdes pluies qui endommagent les villages, l'infrastructure et les récoltes. Le système de prédiction de temps doit améliorer sa fiabilité, son accès pour réduire au minimum les dégâts.

Objectifs

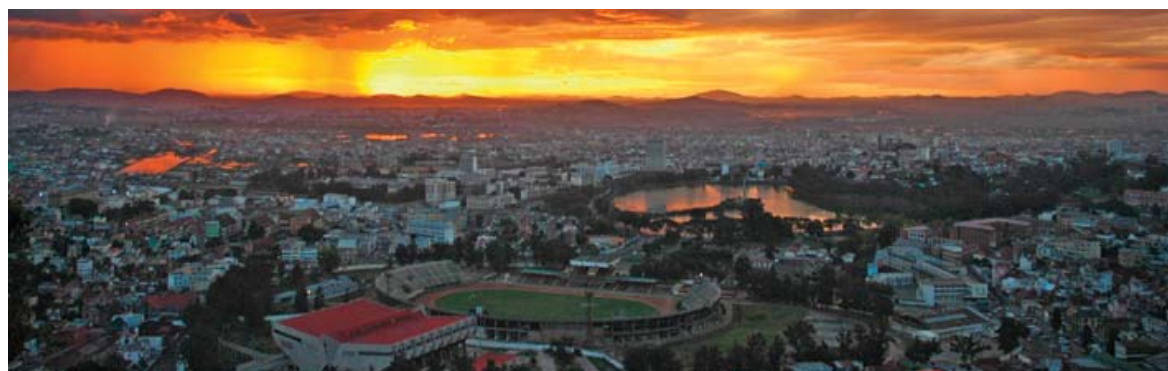
1. Une prévision météorologique opportune et plus précise.
2. Une amélioration de l'accès et de la distribution d'information météorologique fiable dans tout le pays.

Stratégies

1. Étendre et moderniser les réseaux d'observations nationaux.
2. Mettre en place un système d'information météorologique national et étendre les services de prévision météorologique vers les régions.
3. Promouvoir la coopération régionale et internationale dans la prévention des catastrophes naturelles comme les cyclones.
4. Fournir des services spécialisés aux opérateurs économiques, notamment agro-business.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Mettre aux normes les réseaux des stations d'observation météorologique avec des équipements automatisés adéquats	Ministre responsable de la Météorologie
2. Réformer le système de prévision météorologique en établissant un code national	Ministre responsable de la Météorologie
3. Explorer la demande en services spécialisés	Ministre responsable de la Météorologie
4. Connecter Madagascar à des réseaux d'observations météorologiques régionaux et internationaux	Ministre responsable de la Météorologie

INDICATEURS	2005	2012
Taux de satisfaction des principaux usagers	25%	80%
Fiabilité des prévisions météorologiques	Faible	Haute
Nombre de stations d'observations météorologiques opérationnelles (index de base en 2005 = 100)	100	300



DÉFI 7 > AMÉLIORER DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'HYGIÈNE

Réalité actuelle

Jusqu'en 2006, 35% de la population seulement avait accès à l'eau potable. La majorité de la population était obligée de faire de longues distances de marche avant d'atteindre, un fleuve, un puits ou une source d'eau. L'écoulement d'eau était incertain et souvent non hygiénique causant des maladies diarrhéiques.

Objectif

D'ici 2012, 65% de la population aura facilement accès à l'eau propre et potable ainsi qu'aux conditions sanitaires de base.

Stratégies

1. Développer et mettre en oeuvre un Programme National sur l'Eau Potable et l'Hygiène couvrant tous les aspects d'approvisionnement et d'utilisation, l'irrigation, les utilisations industrielles, la protection de l'environnement et les systèmes d'égouts.
2. Construire de nouveaux puits communautaires.
3. Mettre en place un système intégré de gestion communautaire de l'eau.
4. Promouvoir le Partenariat Public Privé.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Décentraliser la gestion de projet relatif à l'eau et l'hygiène	MTPTM
2. Construire 6.000 infrastructures d'eau et d'hygiène incluant percement, pompes, système d'irrigation et bornes d'accès	MTPTM
3. Construire 27.000 latrines	MTPTM

INDICATEURS	2005	2012
Taux de population ayant accès de façon permanente à l'eau potable	35%	65%
Taux de population ayant accès de façon permanente aux infrastructures d'hygiène	54%	71%





ENGAGEMENT 3 TRANSFORMATION DE L' EDUCATION

Nous aurons un système éducatif de normes internationales en terme de qualité et d'efficacité, qui stimule la créativité et aide nos apprenants à transformer leurs rêves en réalité, et qui fournit à Madagascar les ressources humaines nécessaires pour devenir une nation compétitive et un acteur performant de l'économie mondiale.

DÉFI 1 >**ASSURER L'ACCÈS DE TOUS LES ENFANTS AUX OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT AVANT LEUR VÉRITABLE SCOLARISATION****Réalité actuelle**

En 2006, 5% des enfants de 3 à 5 ans fréquentaient un centre préscolaire ; en d'autres termes, sur 20 enfants entrant à l'école primaire, seulement un enfant bénéficié de l'éducation préscolaire. Ceci explique en partie le fait que dès la première année de l'éducation primaire, environ 1 élève sur 4 abandonne.

Des projets d'expansion des centres préscolaires ont bien été menés au cours des dernières décennies, mais le taux de couverture du préscolaire demeure très faible. La grande majorité des enfants qui fréquentent le préscolaire sont dans les zones urbaines où se multiplient les centres préscolaires privés.

Objectifs

1. Tous les enfants entre 0 et 5 ans recevront des soins et support pour leur développement à travers l'éducation parentale.
2. Le système d'éducation préscolaire sera disponible dans tout Madagascar, avec un taux d'inscription d'au moins 20%.
3. Les éducateurs du préscolaire auront reçu une bonne formation, et seront motivés grâce à une rémunération appropriée et une reconnaissance de l'importance de leur rôle.
4. Les autorités et les communautés locales apporteront leur soutien durable aux centres préscolaires de leur localité.

Stratégies

1. Elaborer une stratégie nationale de développement du préscolaire.
2. Impliquer les membres des communautés locales.
3. Assurer la disponibilité d'éducateurs compétents.
4. Mettre au point un plan de financement durable pour le préscolaire.
5. Elaborer un programme de nutrition pour les centres préscolaires.
6. Former les travailleurs communautaires en éducation parentale.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Former les travailleurs communautaires pour diriger les ateliers sur l'éducation parentale	Ministre responsable de la Population
2. Mettre en place un cadre juridique et institutionnel pour l'éducation préscolaire	Ministre responsable de la Population
3. Impliquer les communautés dans l'élaboration de projets de centres préscolaires, par la sensibilisation concernant les avantages de l'éducation préscolaire et les consultations sur l'établissement et le fonctionnement de centres préscolaires.	Ministre responsable de la Population
4. Former et recruter des éducateurs du préscolaire sur la base de contrats de 2 ans renouvelables.	Ministre responsable de la Population
5. Etablir des plans de financement durable pour les centres préscolaires : subvention initiale des communautés locales pour leur permettre de financer les dépenses obligatoires, et à terme, mise en place d'un système d'auto-financement du préscolaire	Ministre responsable de la Population
6. Elaborer des programmes appropriés et assurer leur cohérence avec la première année de l'éducation primaire pour qu'il puisse y avoir une transition sans problème	Ministre responsable de la Population

INDICATEURS	2005	2012
Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire	5%	20%
Nombre de communes ayant un programme d'éducation parentale	0%	100%

DEFI 2 >**CRÉER UN SYSTÈME D'ÉDUCATION PRIMAIRE PERFORMANT****Réalité actuelle**

Du point de vue social et civique, l'éducation est un droit pour le citoyen et un devoir pour l'Etat. Elle représente une étape nécessaire au développement de la société et à l'éradication de la pauvreté. Du point de vue économique, l'éducation est un investissement : aujourd'hui elle représente une dépense qui servira à produire demain un supplément de richesse et de bien-être.

Le Gouvernement malgache a entamé une réforme du système éducatif en 2005, avec le lancement du plan national d'Education Pour Tous (EPT). Des progrès ont été enregistrés, les effectifs totaux d'élèves de l'enseignement primaire passant de 1,7 millions au cours de l'année scolaire 1997-1998 à 5,7 millions en 2005-2006. Cependant, ce succès en termes de scolarisation demeure relatif en ce sens que le taux de rétention et l'efficacité interne restent à améliorer de manière significative.

Des différences subsistent au niveau de l'accès et de l'efficacité interne du système éducatif, selon l'origine socio-économique des élèves et entre zones rurales et urbaines. Il est aujourd'hui prouvé que 5 années de scolarité obligatoire ne suffisent pas pour permettre l'élimination durable de l'analphabétisme, la construction de compétences applicables dans le monde du travail, et le développement du capital humain de la nation.

Le Gouvernement se propose donc de reformer le système éducatif, qui est actuellement structuré en 5 années de primaire, 4 années de collège et 5 années de lycée, pour allonger le cycle primaire à 7 années et réorganiser le collège et le lycée en conformité avec cette réforme. La réforme de l'éducation fondamentale permettra à Madagascar d'augmenter le nombre moyen d'années de scolarité, et d'améliorer le niveau éducatif de la population.



DEFI 2 > CRÉER UN SYSTÈME D'ÉDUCATION PRIMAIRE PERFORMANT (SUITE)**Objectifs**

1. Tous les enfants malgaches bénéficieront d'une éducation primaire en 7 ans.
2. La consolidation et la durabilité des connaissances, des compétences acquises ainsi que de l'alphabétisation seront garanties.
3. Les écarts entre les genres, les catégories sociales, les régions, ainsi que les milieux urbain et rural, seront réduits.
4. Le taux d'achèvement de l'école primaire passera de 57% à 85%.

Stratégies

1. Augmenter les capacités d'accueil des écoles, en particulier dans les zones vulnérables, à travers le développement des infrastructures scolaires, la formation et le recrutement de nouveaux enseignants.
2. Favoriser un engagement plus durable des enseignants recrutés au niveau local par une meilleure gestion de leur carrière.
3. Assurer l'accès universel, par la communication et la sensibilisation des parents à l'importance d'une scolarité prolongée pour leurs enfants.
4. Réduire la contribution financière des parents (leurs charges).
5. Apporter soutien et encouragement aux enfants des zones vulnérables et défavorisées.
6. Améliorer les programmes d'enseignement en renforçant l'enseignement des mathématiques, des sciences et technologies, des langues étrangères et des sciences sociales, et par le développement des compétences transversales (créativité, compétitivité, sens de l'entreprise).
7. Améliorer la formation des enseignants et directeurs d'école.
8. Produire davantage de manuels en malgache, le français et l'anglais étant des langues secondaires, et en équiper les écoles.

PROJETS ET ACTIVITES PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Construire au moins 3.000 salles de classe	Ministre responsable de l'Education
2. Former et recruter 7.000 nouveaux enseignants par an	Ministre responsable de l'Education
3. Augmenter les subventions accordées aux enseignants payés par les parents d'élèves (FRAM) de manière à ce qu'ils reçoivent une rémunération égale à 70% de celle des enseignants fonctionnaires	Ministre responsable de l'Education
4. Appuyer les initiatives locales par l'entretien des écoles communautaires fonctionnelles	Ministre responsable de l'Education
5. Créer dans les zones vulnérables des activités de cantine scolaire	Ministre responsable de l'Education
6. Réviser et reformuler les programmes de l'éducation primaire de manière à garantir leur pertinence et leur cohérence par rapport à la vision nationale	Ministre responsable de l'Education
7. Former les enseignants aux nouvelles méthodes et innovations pédagogiques	Ministre responsable de l'Education
8. Renforcer la formation des directeurs d'école et des autorités locales de l'éducation	Ministre responsable de l'Education
9. Améliorer le développement de l'enseignement à distance	Ministre responsable de l'Education
10. Produire et distribuer de nouveaux manuels et outils pédagogiques	Ministre responsable de l'Education

INDICATEURS	2006	2012
Taux d'achèvement de l'éducation primaire	57%	85%
Pourcentage de redoublement	20%	10%
Ratio élèves/enseignant	52	30-40
Budget de l'éducation en pourcentage du PIB	3.8%	6%
Budget de l'enseignement primaire par rapport au budget total de l'éducation (dépenses récurrentes)	54%	58%

DEFI 3 >**INTENSIFIER LE SYSTÈME D'ÉDUCATION FONDAMENTALE DE SECOND CYCLE OU COLLÈGE****Réalité actuelle**

Actuellement, il existe 1 collège public pour 18 écoles primaires. Le pourcentage de jeunes âgés de 11 à 14 ans qui fréquentent le collège secondaire du premier cycle est de 27%. Un nombre beaucoup trop élevé d'élèves abandonnent l'école de manière précocement.

Objectifs

1. Parvenir à un excellent système d'éducation fondamentale du second cycle.
2. Augmenter de manière significative le niveau d'inscription dans les collèges.
3. Garantir la rétention des élèves admis dans le système.
4. Assurer la pertinence de l'éducation en renforçant les compétences et les connaissances clés nécessaires pour préparer le pays à une croissance économique rapide et à l'intégration internationale.

**Stratégies**

1. Augmenter les capacités d'accueil par le développement des infrastructures scolaires, la formation et le recrutement de nouveaux enseignants.
2. Appuyer les enfants des zones vulnérables (climat, accès, sécurité, catégories sociales).
3. Développer la collaboration avec le secteur privé.
4. Améliorer les programmes d'enseignement en renforçant l'enseignement des mathématiques, des sciences et technologies, des langues étrangères et des sciences sociales,

et garantir leur pertinence par rapport aux défis économiques et sociaux auxquels le pays fait face.

5. Développer les pratiques pédagogiques susceptibles de promouvoir la créativité, le sens de la compétition, de l'entrepreneuriat et du professionnalisme.
6. Etablir un système de formation des enseignants.
7. Créer des kits d'outils pédagogiques et les nouveaux matériels didactiques pertinents.

PROJETS ET ACTIVITES PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET	
1. Construire 4.000 salles de classe pour les collèges	Ministre responsable de l'Education	
2. Recruter et former 4.400 nouveaux enseignants	Ministre responsable de l'Education	
3. Créer 22 collèges "d'excellence" - un dans chaque région	Ministre responsable de l'Education	
4. Réviser les programmes d'enseignement et produire les manuels correspondants	Ministre responsable de l'Education	
5. Former tous les enseignants aux innovations pédagogiques	Ministre responsable de l'Education	
6. Former tous les directeurs de collège à la gestion d'école et au leadership	Ministre responsable de l'Education	
7. Construire des bibliothèques scolaires et doter toutes les écoles publiques et privées d'équipement scientifique	Ministre responsable de l'Education	

INDICATEURS	2006	2012
Taux d'inscription dans les collèges	31%	60%
Taux d'achèvement dans les collèges	19%	56%

DEFI 4 >**AMÉLIORER LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OU LYCÉE ET DÉVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE****Réalité actuelle**

En 2006, très peu d'élèves ont accès à l'enseignement secondaire. Ceux qui y entrent se voient offrir un nombre limité d'options d'études. Il faut diversifier et augmenter l'offre et la qualité des cursus techniques et professionnels.

Objectifs

1. Le nombre des élèves qui entrent dans l'enseignement secondaire général et technique et achèvent le cycle sera doublé.
2. L'enseignement secondaire technique et professionnel deviendra plus important que l'enseignement général, de manière à correspondre directement aux besoins des secteurs porteurs de l'économie.
3. Les centres de formation professionnelle fourniront 90% des postes techniques et professionnels nouvellement créés.
4. Le secteur privé sera activement impliqué dans le développement du système de formation professionnelle.
5. La qualité de notre éducation sera alignée sur les normes internationales.

Stratégies

1. Améliorer les capacités d'accueil par la construction d'infrastructures, la formation et le recrutement de nouveaux enseignants.
2. Développer le partenariat avec le secteur privé et diversifier les sources de financement pour l'enseignement professionnel.
3. Transformer les programmes de manière à introduire de nouvelles matières: les TIC, l'économie, les communications, les langues et les sciences.
4. Transformer le système éducatif secondaire professionnel de manière à répondre aux besoins locaux.
5. Développer la créativité, l'auto-apprentissage.
6. Assurer des compétences de qualité.
7. Assurer le suivi et la mise aux normes.

PROJETS ET ACTIVITES PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Construire et réhabiliter 1200 salles de classe pour les lycées d'enseignement général	Ministre responsable de l'Education
2. Recruter de nouveaux enseignants et mettre en place un système de formation pour tous les enseignants des secteurs public et privé	Ministre responsable de l'Education
3. Réviser les programmes pour permettre l'adéquation des compétences des élèves avec les exigences de l'admission dans les universités et les besoins du marché du travail	Ministre responsable de l'Education
4. Créer des centres de technologie de l'information et de la communication au niveau des lycées	Ministre responsable de l'Education
5. Améliorer les bibliothèques scolaires et les équipements pédagogiques scientifiques	Ministre responsable de l'Education
6. Créer des centres de formation technique et professionnelle ciblant les secteurs prioritaires: le tourisme, l'industrie minière, la construction, l'agro-business, l'industrie textile, les technologies de l'information et de la communication	Ministre responsable de l'Education
7. Mettre en place l'Autorité Nationale de Formation	Ministre responsable de l'Education
8. Mettre en place un système de bourses pour la formation professionnelle, basé sur des critères de performance	Ministre responsable de l'Education

INDICATEURS	2006	2012
Taux d'inscription (pourcentage de jeunes de la tranche d'âge 15 - 18 ans inscrits dans le secondaire) dans l'enseignement secondaire général	9%	18%
Taux d'achèvement (pourcentage de jeunes de la tranche d'âge 15-18 ans terminant le secondaire) dans l'enseignement secondaire général	7%	14%
Nombre de jeunes en formation professionnelle pour 100.000 habitants	350	700
Taux d'intégration professionnelle des jeunes ayant suivi une formation professionnelle	A déterminer	80%

DEFI 5 > TRANSFORMER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Réalité actuelle

Le secteur de l'enseignement supérieur est insuffisamment développé à Madagascar. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur est de 3% (contre 8% dans les pays d'Afrique subsaharienne), avec 260 étudiants pour 100.000 habitants. L'adéquation entre les programmes proposés et les besoins des employeurs est très faible.

Récemment, il y a eu augmentation du nombre d'instituts techniques privés; cependant, la qualité et l'organisation des programmes proposés demandent à être améliorées. Bien que les universités aient commencé à modifier certains aspects de leur structure et de leurs programmes, les changements demeurent en majeure partie insuffisants pour répondre aux besoins d'une économie à forte croissance. Une réforme majeure de l'enseignement supérieur s'avère nécessaire.

Objectifs

1. Nous ferons en sorte que les sortants de l'enseignement supérieur soient compétitifs, créatifs et employables.
2. La recherche et l'innovation scientifiques et technologiques répondront aux besoins du développement socio-économique et culturel.
3. Le système d'enseignement supérieur proposera des cursus diversifiés, de manière à répondre aux besoins économiques et sociaux du Plan d'Action pour Madagascar.
4. La gouvernance des universités publiques sera améliorée.
5. Des universités et instituts techniques privés de qualité seront développés.

DEFI 5 > TRANSFORMER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (SUITE)

Stratégies

1. Mettre les programmes diplômants en conformité avec les normes et standards internationaux, y compris le système LMD (Licence, Master, Doctorat).
2. Diversifier la formation par la promotion des institutions techniques qui proposent des cycles de formation courts.
3. Développer le système d'enseignement à distance.
4. Développer le partenariat entre institutions de formation.
5. Promouvoir le partenariat avec des institutions étrangères.
6. Assurer la relève et le développement d'une nouvelle génération d'enseignants et de professeurs doués.
7. Créer la coordination et la synergie entre les institutions publiques et privées de formation.
8. Orienter les Recherche et Développement vers les besoins du pays.



PROJETS ET ACTIVITES PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Moderniser la gestion des universités par l'informatisation	Ministre responsable de l'Education
2. Appuyer la transition vers le système LMD par la sensibilisation, l'élaboration de programmes appropriés et des infrastructures adéquates	Ministre responsable de l'Education
3. Etablir des programmes de doctorat dans les disciplines prioritaires en faisant venir des experts internationaux et en envoyant des étudiants à l'étranger pour y développer leur expertise	Ministre responsable de l'Education
4. Etablir un système d'accréditation et de suivi pour garantir une éducation de qualité	Ministre responsable de l'Education
5. Créer de nouvelles institutions et promouvoir l'enseignement à distance de manière à augmenter la diversité des programmes proposés et garantir que ces programmes répondent aux besoins de développement du pays	Ministre responsable de l'Education
6. Mettre en place des bibliothèques virtuelles	Ministre responsable de l'Education
7. Transformer certaines universités et/ou institutions de recherche choisies pour en faire des centres d'excellence	Ministre responsable de l'Education
8. Elaborer et mettre en oeuvre une politique nationale de recherche manière à rendre le coût de la recherche soutenable et à assurer des résultats précieux pour le développement	Ministre responsable de l'Education
9. Mettre en place un fonds d'appui à la recherche scientifique	Ministre responsable de l'Education

INDICATEURS	2006	2012
Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 100.000 habitants	280	550
Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur par an	4.750	10.000
Part du budget allouée à la recherche scientifique	0.05%	0.10%
Programme National de Recherche (texte)	0	1
Nombre de centres d'excellence	0	8
Nombre de résultats de recherche mis en application	A déterminer	A déterminer

DEFI 6 > METTRE FIN À L'ANALPHABÉTISME

Réalité actuelle

Les Objectifs de Développement du Millénaire des Nations Unies et la Déclaration du Forum de Dakar sur l'Éducation Pour Tous en 2000 ont mis l'accent sur l'engagement en faveur de l'élimination de l'analphabétisme des adolescents et des adultes. En 2006, à Madagascar, environ 48% de la population âgée de 15 ans et plus sont analphabètes. Plus d'un million de jeunes de 11 à 17 ans sont illettrés. Des méthodologies de formation telles que l'AFI-D, ASAMA et Ambohisoratra ont donné des résultats encourageants, mais il importe d'en élargir l'envergure. Actuellement, les ressources financières provenant du budget de l'État et des partenaires internationaux sont limitées.

Objectifs

Madagascar atteindra l'Objectif de Développement du Millénaire qui consiste à réduire de moitié d'ici 2015 le taux d'analphabétisme des adolescents et des adultes par rapport à son niveau de 1990. La réduction de l'analphabétisme aura aussi un rôle à jouer pour promouvoir l'épanouissement des jeunes ruraux, développer leur esprit d'entreprise et encourager la prise de risque ainsi que le sens personnel de l'initiative.

Stratégies

1. Intensifier les activités d'alphabétisation en dehors des programmes d'éducation scolaire en ciblant les jeunes et les adultes analphabètes.
2. Proposer des programmes spécifiques pour les jeunes illettrés de 11 à 17 ans de manière à leur permettre de rattraper les programmes de l'éducation formelle, en particulier par les activités ASAMA (éducation alternative).
3. Mener de grandes campagnes de sensibilisation sur la lutte contre l'analphabétisme.
4. Développer une stratégie nationale pour réintégrer dans le secteur formel les enfants n'allant pas à l'école par la fourniture de formation et de conseils concernant l'alphabétisation et les aptitudes.

PROJETS ET ACTIVITES PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Former 14 000 agents d'alphabétisation par an	Ministre responsable de l'Alphabétisation
2. Produire et distribuer 750 000 matériels d'alphabétisation par an	Ministre responsable de l'Alphabétisation
3. Construire 570 salles de classe par an pour les programmes d'alphabétisation en-dehors du système d'éducation formelle, tels que ASAMA	Ministre responsable de l'Alphabétisation
4. Mise en place de nouveaux centres d'alphabétisation et élargissement de leurs activités : programmes de nutrition, de formation technique et professionnelle de base	Ministre responsable de l'Alphabétisation
5. Mettre en œuvre la stratégie nationale pour la réintégration dans le secteur formel des enfants n'allant pas à l'école	Ministre responsable de l'Alphabétisation

INDICATEURS	2006	2012
Taux d'alphabétisme chez les adolescents/adultes âgés de plus de 15 ans	52%	80%
Pourcentage de nouveaux alphabétisés ayant suivi une formation complémentaire, par exemple dans le domaine technique et professionnel	20%	60%



DEFI 7 >**DÉVELOPPER LES CAPACITÉS ET L'ATTITUDE MENTALE ET PSYCHOLOGIQUE DES JEUNES PAR LES SPORTS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CIVIQUE****Réalité actuelle**

Pour développer chez les jeunes l'esprit de compétition, une attitude orientée vers la performance et l'entreprise, les activités extrascolaires et les sports sont indispensables en complément des programmes d'éducation formelle. Ces activités sont actuellement menées par des associations de jeunes et dans les centres de jeunesse et des sports (CAPJ et Maisons des Jeunes). Les événements sportifs et de la jeunesse sont organisés pour aiguïser le sens du respect des règles, développer le travail d'équipe et inculquer la discipline.

Le scoutisme est actif à Madagascar, et apporte une contribution importante au développement social. De même, la plupart des églises ont des organisations de jeunes qui inculquent aux jeunes les valeurs et le sens du service social. Ces activités doivent continuer et être encouragées.

Objectif

L'esprit et la mentalité forgés par l'éthique sportive et les activités extrascolaires mèneront à un meilleur mode de vie chez les jeunes Malgaches. La participation des jeunes dans les associations de jeunes, les programmes sportifs et les organisations communautaires contribueront à faciliter leur entrée dans la vie active, leur stabilité professionnelle et leur sens de la responsabilité civique. L'éthique sportive favorisera le sens de la compétition saine et constructive, dans tous les domaines de la vie de la nation (politique, économie et société).



Stratégies

1. Formuler une stratégie nationale du sport.
2. Encourager la participation aux sports de compétition aux niveaux local, régional, national et international.
3. Elaborer un programme de sports de masse pour maximiser la participation aux activités sportives.
4. Construire davantage de Maisons des Jeunes, de centres sportifs et d'aires récréatives.
5. Former des enseignants et des cadres pour les activités sportives et de jeunesse.
6. Déterminer les sports prioritaires pour les compétitions régionales et internationales.
7. Promouvoir les sports traditionnels.
8. Elargir les activités des Maisons des Jeunes dans les zones rurales pour y inclure les pratiques entrepreneuriales.
9. Assurer que les filles/femmes reçoivent la même attention que les garçons/hommes et soient encouragées à participer aux sports et aux activités de jeunesse.
10. Assurer que les hommes et les femmes qui se sont distingués, qui ont réussi, deviennent des modèles pour les jeunes.

PROJETS ET ACTIVITES PRIORITAIRES	LEADER DU PROJET
1. Promouvoir la création d'associations de jeunes, et encourager la diversification des activités dans les associations existantes	Ministre responsable de la Jeunesse
2. Encourager les jeunes à prendre part aux programmes du scoutisme.	Ministre responsable de la Jeunesse
3. Dans toutes les écoles, mettre en oeuvre un cours d'éducation civique	Ministre responsable de la Jeunesse
4. Renforcer l'école nationale des cadres	Ministre responsable de la Jeunesse
5. Renforcer les centres locaux de jeunesse et des sports	Ministre responsable des Sports
6. Mobiliser des fonds et des ressources pour pouvoir développer les programmes sportifs de manière significative	Ministre responsable des Sports
7. Elaborer un plan d'assurance pour tous les participants aux programmes sportifs	Ministre responsable des Sports
8. Elaborer un cadre local, régional et national de compétition pour des programmes sportifs choisis	Ministre responsable des Sports
9. Assurer la disponibilité des infrastructures sportives aux niveaux local, régional et national	Ministre responsable des Sports

INDICATEURS	2006	2012
Proportion de jeunes participant à des programmes sportifs	Non connue	Élevée
Proportion de jeunes participant à des programmes de scoutisme	Non connue	Élevée
Proportion de jeunes participant aux activités des congrégations religieuses et des organisations civiques	Non connue	Élevée
Pourcentage de jeunes de 15 à 35 ans inscrits dans les centres de jeunesse et des sports (indicateur de base en 2006 = 100)	100	300



ENGAGEMENT 4 DÉVELOPPEMENT RURAL

Le développement rural dynamique et la réduction effective de la pauvreté sont à la base des efforts du gouvernement. Nos régions rurales prospéreront à travers une révolution verte qui augmentera substantiellement la production agricole. Des centres d'agrobusiness seront institués pour assister dans les formations et la satisfaction des besoins tels que l'irrigation, les semences, les engrais et les installations de stockage.

Pour promouvoir davantage le développement rural rapide, des meilleurs routes et réseaux de communication seront établis et le Gouvernement se chargera de créer les conditions pour encourager les activités d'entrepreneuriat et de permettre aux initiatives du secteur privé de s'épanouir.

DEFI 1 > SÉCURISER LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Réalité actuelle

Au cours du siècle passé, 350.000 titres fonciers avaient été délivrés, soit à un rythme de 1.000 titres par an. En 2006, 10 % du territoire national sont dotés de titres et de certificats fonciers. En 2005, le Gouvernement a lancé le Programme National Foncier (PNF) qui inclut notamment la facilitation des transactions foncières ainsi que la mise en place de 21 guichets fonciers et ce, jusqu'à la fin du mois de décembre 2006. Toutefois, pour permettre une forte motivation du secteur privé dans la production, les superficies dotées de titres et certificats fonciers ainsi que le rythme de leur délivrance devront être améliorés de façon significative. Le cadre juridique foncier actuel ne répond pas aux besoins des paysans et aux exigences des grands investisseurs

Objectifs

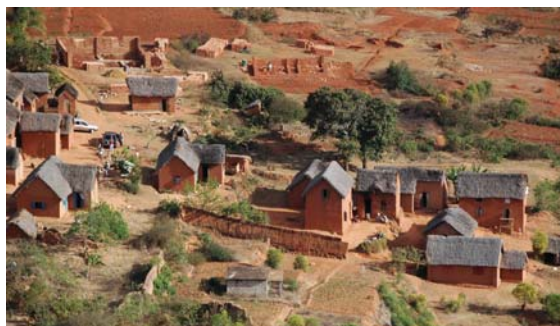
Le système foncier assurera les rôles suivants : social, économique et écologique. Il constituera un outil d'incitation aux initiatives privées, à petite et à grande échelle. Tous les propriétaires fonciers, en milieu rural et urbain, se sentiront en sécurité.

Stratégies

1. Moderniser et informatiser la propriété foncière et l'archivage des documents topographiques.
2. Décentraliser la gestion de la propriété foncière aux niveaux des communes et des régions.
3. Reformuler la législation foncière.
4. Renforcer la capacité des agents du service foncier.
5. Créer des bases de données foncières en vue des investissements dans le tourisme, l'agrobusiness et les industries manufacturières.
6. Harmoniser l'intervention des partenaires de développement dans la Politique Nationale Foncière.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Inventorier, restaurer et numériser les documents fonciers	Ministre responsable des Domaines
2. Informatiser les archives	Ministre responsable des Domaines
3. Mettre en place des standards de service, Guichets Uniques et Guichets Fonciers	Ministre responsable des Domaines
4. Acquérir un système d'imagerie satellite	Ministre responsable des Domaines
5. Mettre en place des Plans d'Occupation Fonciers	Ministre responsable des Domaines
6. Réactualiser les textes et conduire des campagnes de sensibilisation et vulgarisation	Ministre responsable des Domaines
7. Valoriser les certificats fonciers pour permettre leur affectation en garantie	Ministre responsable des Domaines
8. Promouvoir la profession de Géomètres Libres Assermentés	Ministre responsable des Domaines

INDICATEURS	2005	2012
Pourcentage des exploitants ayant des titres ou certificats fonciers	10%	75%



DEFI 2 >**AMÉLIORER L'ACCÈS AU FINANCEMENT RURAL****Réalité actuelle**

Le système bancaire est peu présent en zones rurales. Pour y pallier, les institutions de micro-finance ont établi des bureaux en milieu rural. En 2006, sept (7) institutions de micro-finance autorisées sont fonctionnelles en plus des autres initiatives locales. Il ressort de la situation actuelle que l'accès aux crédits ruraux reste limité quoique le taux de pénétration ait connu une nette amélioration ces dernières années (passant de 5% en 2005 à 6 % en 2006). Les raisons principales en sont le taux d'intérêt élevé et l'existence de garanties excessives exigées par les institutions financières.

Objectifs

Des modalités de financement en milieu rural à des taux accessibles favoriseront le financement des investissements de développement, à moyen et long terme. Les ménages pauvres et à bas revenu auront l'opportunité d'accéder à des crédits à des conditions avantageuses leur permettant d'entreprendre des Activités Génératrices de Revenu (AGR).

Stratégies

1. Étendre les réseaux de micro-finance et bancaires.
2. Promouvoir et adapter le système de crédit à caution solidaire.
3. Développer les autres formes de financement.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Faciliter l'obtention d'agrément auprès de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF)	Ministre responsable des Finances
2. Assurer l'extension dans de nouvelles zones	Ministre responsable des Finances
3. Assurer le refinancement des institutions de micro-finance	Ministre responsable des Finances
4. Mettre en place un Fonds de Développement Agricole	Ministre responsable des Finances

INDICATEURS	2005	2012
Taux de pénétration des institutions de financement	6%	13%



DEFI 3 > LANCER UNE RÉVOLUTION VERTE DURABLE

Réalité actuelle

Actuellement, des projets de petites mécanisations agricoles comme les charrues et les motoculteurs, et des itinéraires techniques améliorés à l'instar du système riziculture amélioré/intensif sont entrepris. La production rizicole en 2005 s'élevait à 3.420.000 tonnes, soit une augmentation de 15% par rapport à 2004. Néanmoins, l'agriculture malgache est caractérisée par une faiblesse de la productivité avec un rendement moyen autour de 2 tonnes par hectare. La problématique réside dans la faiblesse d'utilisation d'engrais et de semences améliorées et des équipements agricoles non performants.



Objectifs

La mécanisation agricole sera élargie et des nouvelles techniques agricoles seront appliquées. L'augmentation substantielle de la production et celle de la productivité assureront la sécurité alimentaire et dégageront des surplus exportables. La révolution verte permettra d'améliorer les domaines non productivistes du monde paysan, et une amélioration des niveaux de revenus.

Stratégies

1. Intensification : amélioration de la productivité.
2. Extension : augmentation des surfaces cultivées.
3. Fourniture et assistance en semences et engrais.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET	
1. Aménager, réhabiliter et entretenir les réseaux hydro-agricoles	Ministre responsable de l'Agriculture	
2. Assurer la disponibilité en engrais, semences et matériels afin d'augmenter substantiellement la productivité pour garantir l'autosuffisance alimentaire et des surplus commercialisables	Ministre responsable de l'Agriculture	
3. Reformuler et moderniser les pratiques agricoles à travers la formation et la diffusion des meilleures pratiques mondiales	Ministre responsable de l'Agriculture	
4. Promouvoir les coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA)	Ministre responsable de l'Agriculture	
5. Identifier et exploiter de nouvelles zones d'exploitation	Ministre responsable de l'Agriculture	
6. Promouvoir la mécanisation et l'industrialisation agricole	Ministre responsable de l'Agriculture	
7. Intégrer les dimensions environnementales et stabilisation des Tavy dans les programmes de développement	Ministre responsable de l'Agriculture	
8. Encourager la rotation et la diversification des cultures	Ministre responsable de l'Agriculture	
INDICATEURS	2005	2012
Production de riz	3.420.000	7.000.000
Productivité (rendement moyen à l'hectare)	1,8 à 2,57	3 à 5

DEFI 4 >**PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS ORIENTÉES VERS LE MARCHÉ****Réalité actuelle**

Les principaux facteurs entravant l'orientation vers le marché des activités de production en monde rural résident dans l'insuffisance des infrastructures et des canaux de transmission des signaux de marché aux producteurs. Plusieurs initiatives sont prises tant par le secteur public que par le secteur privé, comme la construction de marchés et la mise en place de plateforme telle que l'Observatoire Riz. Mais, les activités relatives au secteur agricole ne répondent pas encore suffisamment aux besoins du marché en termes de quantité, qualité, et régularité.

Objectifs

Les informations sur les opportunités offertes par le marché seront disponibles et accessibles pour mieux guider les initiatives de développement. La rentabilité de toutes les parties prenantes dans les systèmes d'agriculture, élevage et pêche sera optimisée à travers les échanges intra et inter régionaux. Les opérateurs bénéficieront d'infrastructures d'exploitation comme les abattoirs, les chaînes de froid et les maisons de stockage ainsi que de marchés leur permettant de maîtriser leurs activités.

Stratégies

1. Développer un système de diffusion d'information sur le marché.
2. Renforcer les échanges intra et inter régionaux.
3. Développer les infrastructures pour un meilleur accès au marché.
4. Améliorer l'équité et la fluidité du marché.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Etendre l'accès au réseau de base de données internationales et régionales existantes (market map, trade map)	Ministre responsable de l'Agriculture
2. Transmettre les signaux du marché aux producteurs à travers les médias, les collectivités décentralisées, les organisations faitières	Ministre responsable de l'Agriculture
3. Renforcer la capacité des organisations paysannes	Ministre responsable de l'Agriculture
4. Intensifier et optimiser les organisations et les participations à des salons et foires de rencontre entre producteurs et acheteurs	Ministre responsable de l'Agriculture
5. Réhabiliter et construire des infrastructures d'exploitation : abattoirs, magasins de stockage, chaînes de froid, marchés	Ministre responsable de l'Agriculture
6. Faciliter l'acquisition de machines et outils de conditionnement et de transformation de produits agricoles	Ministre responsable de l'Agriculture

INDICATEURS	2005	2012
Indice synthétique de développement de la commercialisation (Base 100 en 2005)	100	300



DEFI 5 > DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Réalité actuelle

A Madagascar, la plupart des paysans s'appuient sur une seule culture pour leur subsistance. La faiblesse de la recherche et développement constitue une contrainte à l'expérimentation de la diversification de culture.

Objectifs

Les producteurs auront l'occasion d'améliorer leur revenu. Le développement des filières potentielles dans chaque région constituera le pilier de sa croissance.

Stratégies

1. Mener des recherches sur les produits potentiels et les opportunités de marchés.
2. Encourager la diversification des activités pour des revenus additionnels en vue de réduire la vulnérabilité causée par les fluctuations des prix mondiaux et des mauvaises conditions climatiques.
3. Développer et mettre en œuvre une stratégie pour l'agriculture biologique.
4. Identifier et développer des spécialisation-filières régionales.
5. Promouvoir les activités secondaires : artisanat, écotourisme, etc.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Favoriser les partenariats entre les centres de recherche et les producteurs privés	Ministre responsable de l'Agriculture
2. Décentraliser les services de certification des semences	Ministre responsable de l'Agriculture
3. Stimuler l'organisation des producteurs par nouvelle filière	Ministre responsable de l'Agriculture
4. Organiser les appuis aux nouvelles filières: intrants, packages technologiques	Ministre responsable de l'Agriculture
5. Identifier et spécialiser des zones en filières biologiques	Ministre responsable de l'Agriculture
6. Mener des campagnes d'information et de vulgarisation relatives à l'agriculture biologique	Ministre responsable de l'Agriculture
7. Promouvoir l'approche "un village - un produit" dans des zones pilotes, développer des filières phares dans les régions	Ministre responsable de l'Agriculture

INDICATEURS	2005	2012
Revenu moyen des ménages ruraux (en USD/an)	123	370



DEFI 6 >**ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE ET PROMOUVOIR L'AGROBUSINESS****Réalité actuelle**

Le système de production se caractérise par la vente ou plus particulièrement l'exportation de produits non transformés. Des intégrations verticales existent mais pour un nombre limité de produits, n'engendrant qu'une faible valeur ajoutée. Les systèmes d'approvisionnements des chaînes de valeur ne sont pas suffisamment développés et organisés. De larges potentialités peuvent encore être exploitées en prolongeant la chaîne de valeur dans diverses filières agricoles en vue d'augmenter substantiellement les valeurs ajoutées du secteur agricole, élevage et pêche.

Objectifs

Les producteurs s'organiseront en vue de fournir aux marchés des produits mieux transformés répondant aux besoins des consommateurs finaux. Une grande partie du processus de transformation des produits à l'exportation sera effectuée localement. Les producteurs locaux s'agripperont aux chaînes de valeur internationales et amélioreront leur part de marché au niveau de ces chaînes.

Stratégies

1. Développer et coordonner la chaîne de valeur agricole : de la production à la transformation.
2. Mettre en place des centres d'agro-business pour former et appuyer les paysans dans la production, le marketing et l'approvisionnement de la chaîne de valeur.
3. Promouvoir des systèmes modernes de production (normes et qualité).
4. Développer l'agriculture contractuelle : entreprises agroindustrielles en partenariat avec les producteurs locaux.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Organiser des plateformes de concertation regroupant tous les acteurs dans une filière pour optimiser la chaîne de valeur	Ministre responsable de l'Agriculture
2. Organiser les interprofessions pour une meilleure efficacité et pour bénéficier de l'économie d'échelle	Ministre responsable de l'Agriculture
3. Mettre en place des centres de productivités agricoles : agro-technopoles	Ministre responsable de l'Agriculture
4. Mettre en place des « Centres Agrobusiness » pour relier les producteurs aux marchés	Directeur du Millennium Challenge Account
5. Appliquer les systèmes de contrôle de qualité	Ministre responsable de l'Agriculture
6. Assurer la traçabilité des produits: zonages, variétés, génétiques	Ministre responsable de l'Agriculture
7. Stimuler le processus de labellisation et de branding des produits de chaque région	Ministre responsable de l'Agriculture
8. Désenclaver et viabiliser des zones pour des investissements agro-industriels	Ministre responsable de l'Agriculture
9. Mettre en place et sécuriser des zones d'investissements agricoles viabilisées	Ministre responsable de l'Agriculture

INDICATEUR	2005	2012
Nombre d'unités agroindustrielles	A déterminer	A déterminer



ENGAGEMENT 5

SANTÉ, PLANNING FAMILIAL ET LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Notre population sera en bonne santé et pourra contribuer au développement de la nation et mener de longues et fructueuses vies. Les problèmes de malnutrition et du paludisme seront résolus. La tendance de la propagation du VIH/SIDA sera inversée, l'eau potable deviendra accessible, et la taille moyenne de la famille malgache sera réduite, grâce à l'éducation et la fourniture de services de santé.

DÉFI 1 >**ASSURER LA FOURNITURE DE SERVICES DE SANTÉ DE QUALITÉ À TOUS****Réalité actuelle**

Jusqu'en 2006, 197 Centres de Santé de Base (CSB) ont été réhabilités et équipés de médicaments essentiels. Toutefois, 65% de la population rurale se trouve encore à plus de 5 km du premier Centre de Santé de Base disponible. Beaucoup de Centres de Santé de base souffrent d'un manque de personnel et sont mal équipés.

Objectifs

1. Une augmentation des services de santé adéquats, accessibles et de qualité, à un prix abordable.
2. Une population éduquée qui comprend et utilise les services de santé fiables, et qui a la possibilité de choix de traitements.
3. Un partenariat effectif du secteur public avec les agents communautaires et le secteur privé au niveau local.

Stratégies

1. Assurer que tous les centres de santé et les hôpitaux de première référence ont le personnel qualifié pour offrir le paquet de services de base.
2. Assurer l'accès aux soins de santé de qualité en particulier en milieu rural.
3. Attirer le personnel médical qualifié en périphérie en leur offrant des motivations appropriées tel qu'un logement décent.
4. Faire en sorte que le personnel médical formé exerce effectivement la profession pour laquelle il a été formé.
5. Décentraliser la gestion et le financement du système de santé et la prise de décision au niveau des Régions et Communes.
6. Mettre en œuvre la politique nationale de contractualisation des services pour le personnel médical et paramédical public, privé et autres.
7. Créer une synergie entre les pratiques de médecine traditionnelles et modernes.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Contracter et le redéployer les sages-femmes et infirmières pour tous les CSB (niveau 1 et 2) du pays	Ministre responsable de la Santé
2. Redynamiser la formation continue à tous les niveaux et donner priorité aux formations initiales des sages-femmes et paramédicaux	Ministre responsable de la Santé
3. Améliorer les conditions de travail du personnel de Santé (plan de carrière, revenu, logement, indemnités...)	Ministre responsable de la Santé
4. Prévoir des équipes mobiles de santé pour les zones enclavées et à faible densité de population	Ministre responsable de la Santé
5. Réhabiliter et équiper tous les Centres de Santé de Base afin que les agents de santé puissent offrir le paquet de service de base de qualité d'un CSB2 actuel	Ministre responsable de la Santé
6. Etablir un système de contrôle de qualité des médicaments au niveau des formations sanitaires périphériques en incluant: les formations, la logistique, le contrôle (Centrale d'achat, pharmacie de gros, FS)	Ministre responsable de la Santé
7. Définir les compétences et les responsabilités par niveau de la pyramide sanitaire	Ministre responsable de la Santé
8. Transférer les compétences et les ressources au niveau décentralisé	Ministre responsable de la Santé
9. Introduire des modalités innovatrices de financement du secteur afin d'offrir des services de qualité et d'augmenter leur utilisation par la population la plus défavorisée par le biais de mécanisme tel que les mutuelles de santé sécurité sociale	Ministre responsable de la Santé

INDICATEURS	2005	2012
Taux d'utilisation des consultations externes des CSB (%)	49	70
Taux des accouchements qui se font dans les services de santé (%)	20	50
Espérance de vie	55	65



DÉFI 2 > ELIMINATION DES PRINCIPALES MALADIES TRANSMISSIBLES

Réalité actuelle

Jusqu'en 2006, plus d'un million de moustiquaires imprégnées ont été distribués en prévention du paludisme dans les zones les plus vulnérables (les côtes et les aires touristiques). Le paludisme est l'une des causes principales de maladie et de mortalité au sein de la communauté et des patients à l'hôpital, et engendre des impacts considérables chez les enfants.

En outre, le taux de prévalence en Infections Sexuellement Transmissibles est élevé, notamment la syphilis congénitale. Enfin, le traitement de la tuberculose n'est pas approprié à cause d'une mauvaise perception de la maladie par la population et par les agents de santé.

Objectifs

1. Un contrôle effectif du paludisme.
2. Une éradication de la syphilis congénitale et de la tuberculose.
3. Une réduction de la prévalence des principales maladies endémo épidémiques et les maladies tropicales.



Stratégies

1. Assurer une totale couverture des services de prévention et de traitement du paludisme.
2. Les kits de traitement des Infections Sexuellement Transmissibles sont disponibles dans tout le pays.
3. Améliorer les capacités des agents de santé à prévenir, diagnostiquer et traiter la tuberculose, par le biais des vaccinations, de l'éducation et de la mobilisation sociale.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Mettre en œuvre la stratégie de contrôle effectif du paludisme incluant: CAID, distribution de moustiquaires imprégnées, ACT	Ministre responsable de la Santé
2. Combiner et coordonner toutes les campagnes d'envergure nationale (vaccination, planning familial...) afin d'en maximiser la couverture et l'efficacité	Ministre responsable de la Santé
3. Former les agents de santé en matière de diagnostic et de traitement approprié de la tuberculose, y compris sa prévention	Ministre responsable de la Santé
4. Mettre aux normes les Kits IST, les équipements et les réactifs dans les centres de prise en charge des Infections Sexuellement Transmissibles	Ministre responsable de la Santé
5. Renforcer la capacité des prestataires de service à diagnostiquer et traiter les Infections Sexuellement Transmissibles	Ministre responsable de la Santé
6. Encourager les personnes ayant des maladies sexuellement transmissibles à suivre des traitements	Ministre responsable de la Santé

INDICATEURS	2005	2012
Nombre de cas de paludisme présumé	1.234.520	320.000
Taux de mortalité du paludisme en milieu hospitalier (%)	17,5	9
Taux de guérison de la tuberculose bacillifère (%)	72	90
Taux de nouveau cas de tuberculose détecté (%)	62	90
Prévalence de la Syphilis chez la femme enceintes	4,2	1

DÉFI 3 > GAGNER LA LUTTE CONTRE LE VIH ET SIDA

Réalité actuelle

En 2006, Madagascar est encore un pays à faible taux de prévalence du VIH avec moins de 2% parmi les groupes vulnérables et une estimation de 0.95% pour l'ensemble de la population. Mais comme Madagascar s'ouvre de plus en plus vers le monde extérieur, les échanges et le tourisme engendreraient une expansion réelle de l'épidémie. Les principales composantes de la « riposte » nationale incluent :

- Le principe du "three ones" (Une instance de coordination, Un cadre stratégique national et Un système de suivi-évaluation)
- Les services de prévention et de traitement
- La communication pour le changement de comportement et la conscientisation au sein de la société, la réponse locale impliquant un partenariat entre le secteur public, la société civile, les ONGs, les organisations à base communautaire, les organisations religieuses et le secteur privé

La « riposte » se focalise sur la prévention primaire et secondaire afin de contrôler et réduire les impacts de l'infection du HIV. Cela inclut:

1. le plaidoyer et les campagnes de conscientisation à l'intention de la population générale avec un accent particulier sur les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ;
2. la réduction de la stigmatisation et de la discrimination ;
3. une réponse efficace de la communauté ;
4. le contrôle des Infections Sexuellement Transmissibles ;
5. Le Test volontaire et le counselling ;
6. les précautions universelles ;



DÉFI 3 > GAGNER DANS LA LUTTE CONTRE LE VIH ET SIDA (SUITE)

7. la Prévention de la Transmission Mère-Enfant;
8. La sécurité transfusionnelle;
9. la prévention des infections opportunistes, le traitement du SIDA et des infections opportunistes;
10. la prise en charge des orphelins du VIH et du SIDA;
11. Afin d'améliorer le coût-efficacité, la « riposte » devrait encore être plus intégrée et décentralisée.

Objectifs

1. Maintien du taux de prévalence à moins de 1% au sein de la population tout en assurant la prise en charge des malades du VIH/SIDA.
2. Réduction du nombre de nouveaux cas d'infection au VIH.
3. Augmentation du nombre de malades du VIH/SIDA recevant un traitement adéquat.

Stratégies

1. Améliorer l'accès des groupes vulnérables et des populations vivant dans les zones à haut risque d'infection du VIH aux services médicaux promotionnels.
2. Améliorer et mettre en oeuvre les pratiques standards de fourniture de services intégrés à tous les niveaux.
3. Renforcer le leadership et les compétences managériales de coordination tant inter qu'intra sectoriel à tous les niveaux de la réponse nationale selon le principe du « three ones ».
4. Renforcer le Partenariat Public Privé.
5. Améliorer la stimulation de la demande et la fourniture de services.
6. Améliorer l'accès et la gestion des services de diagnostic et du traitement des IST, du VIH/SIDA incluant les médicaments antirétroviraux.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET	
1. Renforcer les capacités managériales et techniques à tous les niveaux pour une décentralisation effective de la réponse nationale	Ministre Santé / SE / CNLS	
2. Consolider la mise en oeuvre du principe « three ones » dans le contexte de l'Accès Universel	Ministre Santé / SE / CNLS	
3. Assurer une couverture nationale en communication pour le changement de comportement et la conscientisation de la société (incluant la réduction de la stigmatisation et de la discrimination)	Ministre Santé / SE / CNLS	
4. Renforcer les communautés à promouvoir la réponse locale	Ministre Santé / SE / CNLS	
5. Améliorer l'accès et l'utilisation des Centres de Test Volontaire et de Counselling, établir un système de référence	Ministre Santé / SE / CNLS	
6. Améliorer l'accès des femmes enceintes aux services de prévention primaire et assurer un traitement antirétroviral aux mères séropositives et à leur enfant	Ministre Santé / SE / CNLS	
7. Mettre en place des banques de sang sain dans les 22 régions	Ministre Santé / SE / CNLS	
8. Mettre oeuvre la politique nationale pour les précautions universelles à tous les niveaux	Ministre Santé / SE / CNLS	
9. Améliorer l'accès des malades du VIH et du SIDA aux services de prévention, de prise en charge et de traitement des infections opportunistes incluant les ARV (lien avec la tuberculose et le soutien psychosocial)	Ministre Santé / SE / CNLS	
INDICATEURS	2005	2012
Prévalence du VIH chez les femmes enceintes	0,95%	< 0,8%
Taux d'utilisation du condom pour les catégories à haut risque	Non disponible	M:45% F: 20%
Taux d'adultes et d'enfants sous ART encore en vie 12 mois après le début de prise d'ARV	Non disponible	90%

DÉFI 4 >**METTRE EN OEUVRE UNE STRATÉGIE EFFICACE DE PLANNING FAMILIAL****Réalité actuelle**

La population de Madagascar a doublé durant ces dernières 25 années. Cela ajoute une charge supplémentaire sur les ressources nationales et locales incluant l'environnement, la provision d'alimentation et les besoins en infrastructure. Dans certaines parties du pays, 70 % de filles de 16 ans ont déjà eu un enfant. L'utilisation des méthodes contraceptives a augmenté de manière significative mais la prévalence générale est encore basse. Plusieurs besoins en planning familial ne sont pas couverts : au moins 24% des femmes affirment vouloir utiliser un produit contraceptif si ce dernier avait été disponible. Actuellement, 1.945 centres sont opérationnels en offrant à la fois des services de conseil et de produits contraceptifs mais la taille de la demande en requiert davantage. L'accès des jeunes et des adolescents aux services de santé de la reproduction et de planning familial est encore très limité.

Objectifs

1. Une réduction de la taille moyenne des familles Malagasy afin d'améliorer le bien-être de chaque membre, de la communauté et de la nation.
2. Satisfaction des besoins en produits contraceptifs et planning familial.

Stratégies

1. Améliorer l'accès aux services et l'offre de produits contraceptifs.
2. Dispenser des programmes éducatifs appropriés aux hommes, femmes et jeunes.
3. Diminuer le nombre de grossesse non désirées chez les adolescentes.
4. Intégrer le planning familial dans d'autres campagnes majeures (vaccination, VIH et SIDA...).

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Accélérer la mise en œuvre d'un plan sectoriel en planning familial et mener une campagne nationale	Ministre responsable du Planning Familial
2. Renforcer la compétence des Agents de santé en Planning Familial (PF)	Ministre responsable du Planning Familial
3. Promouvoir les méthodes de longue durée en planning familial	Ministre responsable du Planning Familial
4. Identifier une stratégie innovatrice de financement pour une pérennisation des programmes et activités de planning familial	Ministre responsable du Planning Familial
5. Veiller à l'application des normes et procédures pour une disponibilité des services de qualité à tous les niveaux	Ministre responsable du Planning Familial
6. Etendre les services de planning familial pour les adolescents par le biais des centres de jeunes	Ministre responsable du Planning Familial
7. Intégrer le volet santé de la reproduction et planning familial dans les programmes de VIH et SIDA	Ministre responsable du Planning Familial

INDICATEURS	2005	2012
Indice national de fécondité	5,4	3
Indice de fécondité en milieu urbain	3,7	3
Indice de fécondité en milieu rural	5 à 8	3 à 5
Taux de prévalence contraceptive (population en général)	18	30
Taux de prévalence contraceptive chez les jeunes	15	45
Taux de jeunes de 15 à 24 ans ayant accès aux informations PF	45	100

DÉFI 5 > RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTO-JUVENILE

Réalité actuelle

Jusqu'en 2006, plusieurs campagnes nationales de vaccination (Vitamine A, rougeole) ont été menées. La diarrhée et le paludisme sont de plus en plus traités au niveau des communautés. Toutefois, un taux élevé de mortalité infantile (94/1000) est encore enregistré.

Objectifs

1. Une réduction de moitié du taux de mortalité infantile.
2. Une augmentation de la demande en soins prénataux dans les centres de Santé de Base.
3. Une large participation communautaire en santé de l'enfant.

Stratégies

1. Renforcer les programmes de prévention en matière de santé de l'enfant.
2. Intégrer les services de prise en charge des enfants à tous les niveaux (nutrition, vaccination).
3. Augmenter le nombre de sages-femmes et d'infirmières dans les centres de Santé de Base.



PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES

1. Assurer le paquet de services PEV+, Vitamine A incluant la surveillance épidémiologique dans tous les Centres de Santé de Base
2. Organiser et coordonner les agents de santé et les agents communautaires à prendre en charge les enfants malades de 0 à 5 ans selon des procédures uniques
3. Former les agents des Centres de Santé de Base et des hôpitaux de référence en matière de soins des enfants et des nouveaux-nés
4. Sensibiliser les familles sur le changement de comportement par le biais de programme tel que la PCIME

RESPONSABLE DU PROJET

Ministre responsable de la Santé
Ministre responsable de la Santé
Ministre responsable de la Santé
Ministre responsable de la Santé

INDICATEURS

	2005	2012
Taux de mortalité infantile (sur 1.000)	94	47
Taux de couverture en DTC Hép B	80	100
Pourcentage d'enfants ayant bénéficiés de supplémentation en micronutriments	80	100
Pourcentage des enfants de moins d'un an vaccinés contre la tuberculose	95.2	100
Pourcentage des enfants de moins d'un an vaccinés contre la rougeole	83.8	100

DÉFI 6 > RÉDUIRE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET NÉONATALE

Réalité actuelle

Depuis 2002, Madagascar s'est engagé à réduire son taux de mortalité maternelle. Le milieu rural manque de personnel qualifié et n'a pas accès aux soins obstétricaux d'urgence. En moyenne, 8 femmes par jour meurent de complication en accouchement.

Objectifs

1. Augmenter la demande en consultations prénatales, obstétricales et périnatales et en services de prévention.
2. S'assurer que le milieu urbain et rural est doté de services obstétricaux d'urgence adéquats et fiables.
3. Promouvoir les pratiques appropriées de soins maternels et néonataux à domicile.

Stratégies

1. Augmenter la demande en matière de soins prénataux et obstétricaux chez les femmes enceintes.
2. Améliorer la prise en charge des grossesses à risque et des accouchements difficiles.
3. Augmenter le nombre de sages-femmes notamment dans le milieu rural.
4. Mener des programmes éducatifs à l'intention des mères sur les soins à domicile.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES

1. Mettre aux normes (réhabilitation et /ou l'équipement, médicaments essentiels) tous les centres sanitaires en matière de SONU, SMI, accouchement

RESPONSABLE DU PROJET

Ministre responsable de la Santé

2. Accélérer la mise en œuvre de la feuille de route : mobilisation communautaire, prise en charge à domicile, prise en charge médicale dans les formations sanitaires

Ministre responsable de la Santé

INDICATEURS

Taux de mortalité maternelle pour 100000 NV

2005

469

2012

273

Taux de mortalité néo natale pour 1000 NV

2005

32

2012

17



DÉFI 7 > AMÉLIORER LA NUTRITION ET LA SECURITÉ ALIMENTAIRE

Réalité actuelle

L'insécurité alimentaire (personne/adulte ayant moins de 2.300 calories par jour) est un des problèmes majeurs des ménages Malagasy. Le taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans est élevé. Le Gouvernement Malagasy a mis en place l'Office National de Nutrition afin de répondre exclusivement aux besoins nutritionnels des groupes les plus vulnérables.

Objectif

Une réduction significative du taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et du taux d'insécurité alimentaire au sein des ménages et chez les groupes vulnérables.

Stratégies

1. Se concentrer sur la malnutrition au niveau des enfants de moins de 5 ans en traitant surtout les déficiences en micronutriments (vitamine A, iode et fer).
2. Assurer la sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables tels que les populations les plus défavorisées et les victimes de catastrophes naturelles.
3. Coordonner les structures de surveillance concernant la nutrition au niveau national, régional, et local.
4. Mettre un accent sur la prévention de la malnutrition et d'insécurité alimentaire dans les activités à forte intensité de main d'œuvre (HIMO).
5. Intensifier le programme national de nutrition communautaire.
6. Diminuer les déficiences en micro-nutriments chez les femmes enceintes et les mères allaitantes pour réduire l'insuffisance pondérale des nouveaux nés.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES

1. Donner aux enfants atteints de malnutrition sévère ou modérée l'alimentation et les micronutriments adéquats
2. Etendre et mettre en œuvre le programme national de nutrition dans les 116 districts
3. Intégrer la nutrition dans les programmes scolaires et dans les activités de promotion de la santé
4. Mener des activités appropriées de protection sociale ciblant les groupes les plus vulnérables

RESPONSABLE DU PROJET

Ministres responsable de la santé et de l'éducation

Ministres responsable de la santé et de l'éducation

Ministres responsable de la santé et de l'éducation

Ministres responsable de la santé et de l'éducation

INDICATEURS

	2005	2012
Taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans	42	28
Taux d'insécurité alimentaire au sein des ménages	65	48



DÉFI 8 >**APPROVISIONNER LA POPULATION EN EAU POTABLE ET GÉNÉRALISER LES PRATIQUES HYGIÉNIQUES ET SANITAIRES****Réalité actuelle**

Plus de la moitié des enfants malagasy souffrent de maladies liées à l'insalubrité de l'eau qui sont la deuxième cause de mortalité infantile. Même si les programmes d'hygiène sont déjà dispensés, les maladies liées à l'insalubrité de l'eau, telle que la diarrhée, engendre encore une perte approximative de 6 millions de jours de productivité et 5,5 millions de jours d'école par an.

**Objectifs**

1. Une éducation de tous les enfants malagasy sur les pratiques hygiéniques et sanitaires.
2. Une réduction significative de la mortalité infantile due aux maladies liées à l'insalubrité de l'eau.
3. Une réduction des pertes de jours de productivité et d'école.

Stratégies

1. Assurer l'accès de toute la population à l'eau potable.
2. Eduquer la population sur les pratiques hygiéniques et sanitaires.
3. Mettre en œuvre la stratégie WASH.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Centraliser toutes les activités du Ministère relatives à l'eau et l'hygiène pour la population en un seul service	Ministre responsable de la Santé
2. Renforcer la collaboration entre les ministères concernés pour la mise en œuvre de la stratégie WASH	Ministre responsable de la Santé
3. Promouvoir la campagne d'éducation sanitaire WASH sur l'ensemble du pays	Ministre responsable de la Santé et Ministre responsable de l'Éducation
4. Introduire l'éducation sanitaire dans le programme scolaire	Ministre responsable de la Santé et Ministre responsable de l'Éducation

INDICATEURS	2005	2012
Taux de desserte en eau potable	31	65
Taux de desserte en infrastructures d'assainissement	52	70
Nombre de Comités locaux Diorano-WASH (communaux, écoles amies de WASH, CSB amis de WASH)	50	1.500



ENGAGEMENT 6

ECONOMIE A FORTE CROISSANCE

Madagascar aura une économie à forte croissance avec un taux de croissance atteignant entre 7% et 10% jusqu'en 2012. Nous aurons un secteur privé fort et diversifié prospérant dans le commerce et l'investissement nationaux, régionaux et internationaux. Le gouvernement fournira les conditions fondamentales pour améliorer l'environnement des affaires et faciliter les succès. Nous encouragerons la création et l'utilisation des meilleures idées, techniques, technologie, et stratégies de pointe pour que notre nation puisse répondre aux défis de la mondialisation, faire preuve de haute productivité dans les lieux de travail, et capitaliser sur ses avantages compétitifs.

DÉFI 1 >**ASSURER UN ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE STABLE****Réalité actuelle**

Les performances macroéconomiques se sont améliorées mais demeurent très fragiles, caractérisées par un taux d'inflation à deux chiffres causé essentiellement par le niveau élevé du prix du pétrole, l'augmentation substantielle du prix de l'énergie et de l'eau, et une tendance à la dépréciation de l'Ariary. Les exportations ont souffert du démantèlement de l'Accord Multi-Fibre et de la diminution du prix de la vanille sur le marché international. Des compagnies en zone franche industrielle ont dû procéder à une compression du personnel suite à une compétition de la Chine et de l'Inde. La croissance économique dépendra de la performance du secteur extérieur ainsi que de la capacité de Madagascar à attirer des investissements étrangers et de sa capacité à exploiter ses ressources minières et pétrolières. Le compte courant accuse un déficit assez élevé, s'élevant à 11,7% du PIB en 2005. Durant la même année, le taux de croissance du PIB était de 4,6%. Bien que le déficit budgétaire est prévu se réduire à 4% du PIB en 2006, on a noté une insuffisance substantielle de recouvrement des recettes.

Objectifs

1. Parvenir à une stabilité macroéconomique avec un taux d'inflation faible.
2. Eliminer les déséquilibres macroéconomiques.

Stratégies

1. Mener une politique monétaire ferme (restrictive) pour contenir l'inflation et promouvoir une stabilité sur le marché des devises.
2. Rationaliser la gestion des finances publiques et éliminer les dépenses gouvernementales excessives de manière à respecter la discipline budgétaire.
3. Réduire le déficit budgétaire.
4. Entreprendre une révision importante et une simplification du système fiscal pour stimuler l'initiative privée et améliorer les recettes de l'Etat.
5. Renforcer les capacités en matière d'analyse et de prévision économique de l'Administration publique.



PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Procéder a une reforme du système fiscal au niveau national et local pour parvenir a une méthode plus efficiente en terme de recouvrement fiscal, d'amélioration du climat des investissements et de l'insertion du secteur informel dans le secteur formel	Ministre responsable des Finances
2. Développer des instruments indirects de politique monétaire, dont la titrisation des dettes du Trésor envers la Banque Centrale, afin de pouvoir gérer de manière effective la liquidité domestique et d'assurer une restriction appropriée de l'offre de monnaie et de la demande intérieure	Gouverneur de la Banque Centrale
3. Réduire progressivement les avances octroyées par la BCM au Trésor	Gouverneur de la Banque Centrale
4. Réduire progressivement et par la suite régulariser les arriérés de l'Administration publique	Ministre responsable du budget
5. Informatiser les centres fiscaux et les bureaux douaniers	Ministre responsable des finances
6. Renforcer la lutte contre la fraude douanière, y compris le renforcement de la surveillance du territoire national	Ministre responsable des finances
7. Mettre en place un système d'informations statistiques fiable et à jour, conformément à la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique, et une partage d'information intra et inter ministériel	Ministre responsable de l'économie
8. Développer des outils d'analyse et des modèles de prévision macroéconomique et sectorielle	Ministre responsable de l'économie

INDICATEURS	2005	2012
Taux d'inflation annuelle (%)	11,4	5,0
Déficit budgétaire (% du PIB)	4,3	3,0
Avance de la Banque Centrale envers l'Etat (% recettes fiscales de l'année précédente)	10	5
Réserves en devises (en mois d'importation)	2,9	6
Balance courante (% du PIB)	-11,7	-8,0
Dettes publiques (% du PIB)	81,4	60
Taux de croissance économique (%)	4,6	7 à 10
Taux d'investissement (% du PIB)	22,5	30
PIB par habitant (USD)	309	476



DÉFI 2 > ACCROITRE L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER

Réalité actuelle

Depuis 2002, le Gouvernement Malagasy a opté pour une politique de promotion des Investissements Directs Etrangers comme un des moteurs de développement du pays. Pourtant, l'IDE restait faible pour un pays à fortes potentialités comme Madagascar. Le pays a accueilli seulement 85 millions USD d'IDE en 2005. Dans la même année, Madagascar a été classé au 131ème rang selon les indicateurs de l'environnement des affaires établi par la Banque Mondiale, un niveau assez bas pour un pays qui n'a eu ni troubles politiques ni troubles sociaux graves. En 2006, le Gouvernement a mis en place le Conseil pour le Développement Economique de Madagascar (ou Economic Development Board of Madagascar) pour améliorer le climat des affaires, créer une nouvelle loi sur les investissements qui simplifiera les procédures, proposera des incitations en vue d'attirer des grands investissements étrangers et d'encourager les industries locales.

Objectifs

1. Madagascar deviendra la destination la plus privilégiée des investissements dans l'Afrique Sub-Saharienne et l'Océan Indien.
2. Madagascar atteindra une croissance économique à deux chiffres en 2012.
3. Nous élargirons l'assiette fiscale dans le moyen et long terme.
4. La promotion des investissements étrangers se fera spécifiquement dans les secteurs où la valeur ajoutée, la création d'emploi, l'intégration et les effets multiplicateurs dans les autres secteurs seront maximisés.

Stratégies

1. Créer un environnement des affaires compétitif.
2. Sécuriser les investissements et le commerce.
3. Promouvoir intensivement Madagascar pour attirer des investissements.

4. Fournir les infrastructures favorables aux investissements: énergie, zones industrielles, propriété foncière.

5. Initier des accords internationaux pour accroître la confiance des investisseurs et accès aux marchés.
6. Eliminer les distorsions dans l'économie.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Opérationnaliser l'EDBM pour promouvoir intensivement l'IDE et améliorer le climat des investissements	Directeur Général de l'EDBM
2. Procéder à une approche "Guillotine" des procédures administratives, obstacles aux investissements	Directeur Général de l'EDBM
3. Appliquer la nouvelle loi sur les investissements	Directeur Général de l'EDBM
4. Développer une nouvelle stratégie de marketing pour attirer les IDE	Directeur Général de l'EDBM
5. Créer des zones industrielles pour faciliter et accélérer les investissements dans les activités tournées vers l'exportation	Directeur Général de l'EDBM
6. Créer une base de données foncières pour faciliter et accélérer les projets d'investissements dans le tourisme et agrobusiness	Directeur Général de l'EDBM
7. Ratifier les accords bilatéraux, régionaux et internationaux de protection des investissements, de non double taxation pour renforcer la confiance des investisseurs	Directeur Général de l'EDBM
8. Renforcer les Cours d'Arbitrage pour résoudre les conflits entre employés/employeurs, entre opérateurs, et avec le Gouvernement	Directeur Général de l'EDBM
9. Vulgariser le système d'assurance sur les transactions internationales (Agence d'Assurance pour le Commerce)	Directeur Général de l'EDBM

INDICATEURS	2005	2012
Investissement Direct Etranger (Millions US\$)	84	500
Classement Climat des Investissements (Banque Mondiale)	131	80

DÉFI 3 > PROMOUVOIR LE PLEIN EMPLOI

Réalité actuelle

La structure démographique montre qu'en 2005, la population active s'élève à 64.6% de la population totale. 82% de la main d'oeuvre est utilisée dans le secteur agricole. 13.4% des personnes occupées se trouvent dans le secteur formel dont environ 150 000 employés dans le secteur public. Les entreprises franches constituaient un important fournisseur d'emplois, mais ce rôle s'est stagné à cause du démantèlement de l'accord multifibre. Bien que le taux de chômage officiel soit relativement bas, le taux de sous-emploi est significativement élevé.

En terme absolu, le coût de la main d'oeuvre est relativement bas; si le salaire médian d'un ouvrier non qualifié s'élève à environ 36 USD à Madagascar, il est de 85 USD en Chine et 44 USD en Inde. Cependant, la productivité du travail est faible; un manque de qualification et un sous-emploi considérable des ressources sont constatés. Le marché du travail est caractérisé par une inadéquation entre l'éducation et les besoins de l'emploi.

Objectifs

1. Nous assurerons une main d'oeuvre bien qualifiée et à même de répondre aux besoins de l'économie.
2. La main d'oeuvre disposera d'une productivité considérablement élevée.
3. Le plein emploi sera poursuivi.

Stratégies

1. Stimuler les secteurs générateurs d'emploi.
2. Reformuler les lois sur le travail en mettant en place un Cours d'Arbitrage Industriel.
3. Développer un Plan National sur la main d'oeuvre pour faire coïncider le travail avec les besoins de l'économie.
4. Fournir des formations professionnelles pour soutenir les industries contribuant à une forte croissance de l'économie.
5. Changer l'état d'esprit pour soutenir l'efficacité de l'activité économique.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Appuyer les programmes de formation sur le tas et de formation professionnelle auprès de la Chambre de Commerce et des Industries ainsi que dans les institutions publiques	Ministre responsable du travail
2. Formuler et mettre en œuvre des stratégies de promotion et de création d'emplois productifs (création des PME, formation professionnelle, amélioration de l'emploi informel)	Ministre responsable du travail
3. Intégrer l'emploi dans le mécanisme de programmation et de suivi-évaluation des ministères techniques	Ministre responsable du travail
4. Adapter l'édifice de compétences locales aux opportunités dans les régions	Ministre responsable du travail
5. Créer des centres d'information et d'orientation et sur l'emploi et la formation dans les 22 régions	Ministre responsable de l'éducation
6. Développer la formation professionnelle initiale et continue	Ministre responsable du travail
7. Créer des Centres Régionaux de Recherche et de Formation aux Techniques (HIMO)	Ministre responsable du travail
8. Développer des statistiques fiables sur l'emploi	Ministre responsable du travail

INDICATEURS	2005	2012
Taux de chômage	Elevé	Bas
Nombre d'inscrits dans les écoles professionnelles (indice base 2005=100)	100	500

DÉFI 4 > RÉFORMER LE SYSTÈME BANCAIRE ET FINANCIER

Réalité actuelle

En 2006, six banques commerciales opèrent à Madagascar dont quatre filiales de banques françaises et deux filiales de banques mauriciennes. Le système financier souffre d'une insuffisance de compétition et d'un faible niveau d'accès au financement à moyen et long terme. Les institutions financières préfèrent se protéger contre les risques et le coût d'intermédiation financière est élevé. Par conséquent, les besoins en financement du secteur privé restent en grande partie insatisfaits ; même l'accès des petites et moyennes entreprises au financement à court terme reste limité. L'accès de la population au crédit bancaire est faible et il n'existe pas encore de Marché Boursier. Plusieurs institutions de microfinance appuient les petites initiatives privées, mais le taux d'emprunt de 3% par mois est très élevé.

Objectifs

Nous allons développer et veiller au bon fonctionnement d'un système financier capable de répondre aux besoins de financement à court et à long terme du secteur privé à un taux d'intérêt abordable et fournir une vaste gamme de produits financiers à une large proportion de la population.

Stratégies

1. Améliorer la compétition dans le secteur bancaire.
2. Renforcer le cadre de régulation et de supervision.
3. Renforcer l'efficacité et le réseau des institutions de microfinance.
4. Etablir les conditions pour le développement de marchés financiers et la création de marché boursier.
5. Encourager l'augmentation de l'épargne.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Encourager la création de nouveaux établissements bancaires et financiers, faciliter l'octroi de licences pour renforcer la concurrence, et encourager la création d'agences dans le milieu rural	Commission de Supervision Bancaire et Financière
2. Appuyer le développement de marchés financiers, y compris le marché boursier, et de nouveaux produits financiers (fonds de garantie, fonds de participation, fonds d'investissement)	Ministre responsable de l'économie
3. Encourager le développement du réseau de micro finance dans tout le pays et mettre en place un système de refinancement des institutions de micro finance	Ministre responsable de l'économie
4. Développer des services financiers comme le crédit bail et l'affacturage	Ministre responsable de l'économie
5. Réformer le système d'assurance pour pourvoir aux besoins des activités productives	Ministre responsable des finances

INDICATEURS	2005	2012
Epargne nationale brute (% du PIB)	12,1	25,7
Ecart entre intérêt créditeur et débiteur	8,25	5
Crédit bancaire à long terme accordé au secteur privé (% Total du crédit)	5,4	8

DÉFI 5 >**RENFORCER LES ENTREPRISES LOCALES, LES PME ET L'ARTISANAT****Réalité actuelle**

Depuis 2002, le Gouvernement Malagasy a mis en œuvre une politique de développement de petites et moyennes initiatives privées à travers les Chambres de Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et de l'Artisanat ainsi que la Chambre des Métiers, tandis que les espaces de promotion de l'artisanat ont été renforcées. En outre, des programmes de formation pour les artisans ont été menés à bien, et certains secteurs de production se sont restructurés à travers la création de clusters.

La productivité des PME et des artisans demeure faible, due particulièrement à leur modernisation limitée. Le secteur informel est toujours prédominant. L'accès au marché international est restreint. L'esprit d'entreprise reste à un niveau restreint. Une potentialité énorme peut être exploitée à travers l'intégration verticale et la mise en grappe des entreprises manufacturières. Le taux d'utilisation des capacités est faible se situant entre 45 et 50%. La contribution du secteur secondaire dans le PIB est de l'ordre de 13%.

**Objectifs**

Les entreprises, les PME, et l'artisanat seront dynamisés au niveau local pour qu'ils puissent contribuer efficacement à la croissance économique, en s'intégrant de plus en plus à l'économie nationale, et en augmentant l'utilisation de leur capacité de production à travers l'adoption de technologie et d'outils de gestion modernes. Les actions de structuration des filières et de renforcement de capacité des opérateurs seront poursuivies.

Stratégies

1. Créer des centres de soutien à la productivité.
2. Transition du secteur informel vers le secteur formel.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Mettre en place les Centres Régionaux de Développement Industriel et Commercial	Ministre responsable de l'industrie et du commerce
2. Etendre les Chambres de métiers dans les zones rurales	Ministre responsable de l'artisanat
3. Renforcer la capacité opérationnelle des espaces de promotion de l'artisanat	Ministre responsable de l'artisanat
4. Accroître les incitations à l'intégration au secteur formel: formation, accès au crédit et aux technologies, information sur le marché	Directeur Général de l'EDBM
5. Elaborer et mettre en œuvre la politique nationale de promotion des PMI/PME ainsi que de l'artisanat et du commerce	Directeur Général de l'EDBM
6. Développer un système d'informations en matière d'emploi et d'activités	Ministre responsable du commerce

INDICATEURS	2005	2012
Nombre d'entreprises créées	882	2.000
Part du secteur informel dans le PIB (%)	20	12



DÉFI 6 > RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ COMMERCIALE INTERNATIONALE

Réalité actuelle

Les exportations traditionnelles représentent une grande partie du commerce international de Madagascar. Cette structure des exportations rend l'économie vulnérable aux différents aléas comme ceux des marchés internationaux et du climat. En 2005, Madagascar a subi une importante détérioration des termes de l'échange aggravé par le démantèlement de l'accord multifibre. La valeur des exportations a diminué de 20,7% comparée au niveau de 2004. Le manque de conformité à la qualité et aux normes requises au niveau internationale demeure un des principaux facteurs limitant l'expansion des exportations.

Objectifs

La diversification de l'exportation sera intensifiée. Les produits nationaux satisferont au niveau de qualité exigée sur le plan international et les exportations de produits à haute valeur ajoutée augmenteront substantiellement.

Stratégies

1. Faciliter le marketing, l'assurance et le financement des exportations.
2. Construire des infrastructures et assurer des mesures d'accompagnement.
3. Développer les mécanismes pour la standardisation et la certification du produit.
4. Adopter une nouvelle stratégie industrielle pour pénétrer le marché avec des produits à forte valeur ajoutée.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Mettre en place le guichet unique des exportations	Directeur Général de l'EDBM
2. Faciliter l'accès aux crédits par la mise en place d'un fonds spécial pour les exportations	Ministre responsable du commerce
3. Encourager les travaux de promotion par les Ambassades et les Consulats	Ministre responsable des affaires étrangères
4. Mettre en place des antennes d'exportation dans les pays cibles et organiser des activités de promotion de Madagascar et de ses produits	Ministre responsable des affaires étrangères
5. Promouvoir une campagne de promotion de haute qualité	Ministre responsable des affaires étrangères
6. Accréditer des laboratoires chimiques, microbiologiques et métrologiques	Ministre responsable de l'agriculture
7. Adopter une approche de transformation industrielle de proximité en s'approchant de matières premières par filière et par région	Ministre responsable de l'industrie
8. Développer des statistiques et des indicateurs fiables sur le commerce	INSTAT

INDICATEURS	2005	2012
Augmentation de l'exportation de biens (% du PIB)	16,7	22,3
Taux de couverture des importations par les exportations	65,5	83,8

DÉFI 7 > DÉVELOPPER INTENSIVEMENT LE SECTEUR MINIER

Réalité actuelle

Pour presque deux décennies maintenant, la potentialité de Madagascar dans le secteur minier et pétrolier a été constamment négligée par les gouvernements successifs. Le pays n'a pas pu produire des avantages tangibles en terme de création d'emploi, de recettes fiscales, d'infrastructures ou de services sociaux. Depuis 2003, un changement a été opéré.

Officiellement, les activités minières contribuent à moins de 4% du PIB. Si toutes les réserves existantes actuellement sont mises à production, l'industrie extractive devrait contribuer à au moins 30% de PIB en 2011.

En 2006, le Gouvernement a initié une plateforme de rencontre des représentants des parties prenantes, y compris les compagnies privées, les donateurs, les responsables communaux et le gouvernement qui aident à identifier les actions prioritaires pour déclencher l'expansion de l'industrie (Strategic Decision Meeting).



Objectifs

Madagascar supportera les projets d'exploitation minière en cours, les suscitera à entrer rapidement dans la phase de production en respectant ses communautés et son environnement. Il déclenchera sa potentialité dans l'industrie extractive en attirant plus d'explorateurs et en favorisant ses patrimoines naturels.

Stratégies

1. Les Ministères, les sociétés et les bailleurs s'associent pour éliminer les obstacles au développement du secteur.
2. Améliorer l'environnement existant basé sur les réactions des sociétés privées.
3. Impliquer les citoyens dans les projets d'extraction en cours (consultation durant la phase de prospection et desuivi).
4. Intégrer les opérateurs dans les petites mines dans l'économie formelle.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Eliminer les contraintes existantes pour la production minière	Ministre responsable des mines
2. Définir les plans d'action pour le financement de l'infrastructure	Ministre responsable du budget
3. Améliorer les lois et les règlements sur le secteur minier	Ministre responsable des mines
4. Promouvoir l'exploitation et le développement des réserves minières et d'hydrocarbure	Directeur Général de l'EDBM
5. Développer des capacités nécessaires pour gérer les ressources minières et pétrolières	Ministre responsable des mines
6. Enseigner, informer et former les petits mineurs des pierres précieuses	Ministre responsable des mines
7. Impliquer les citoyens dans la conception et le suivi des nouveaux projets	Chefs de Région
8. Réduire les droits d'accise	Ministre responsable des mines
9. Alléger les procédures administratives pour les investissements	Directeur Général de l'EDBM

INDICATEURS	2007	2012
Frais d'administration minière (millions US\$)	1,58	15
Redevances minières (millions US\$)	0,168	45
Recettes d'exportations minières (millions US\$)	50	300

DÉFI 8 >**PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER INTENSIVEMENT LE SECTEUR TOURISME****Réalité actuelle**

Madagascar est dotée de faune et flore exceptionnelle, dont la plupart est endémique. Etant une île, Madagascar a des kilomètres intacts de littoral et un climat favorable au développement du tourisme dont l'écotourisme.

Cependant, le nombre de touristes qui viennent à Madagascar est seulement de 150 000 par année, à cause du manque d'infrastructures, de logement et de communication entre certaines régions à forte potentialité touristique, générant une recette d'environ 200 millions \$US. Toutefois, malgré les contraintes, le tourisme figure parmi les principales sources de devises étrangères pour l'économie malgache. Le secteur reste en expansion régulière avec 19% d'augmentation des recettes en 2005.

Objectifs

Madagascar sera une destination privilégiée pour toutes catégories de tourisme, particulièrement l'écotourisme. Les grandes chaînes hôtelières internationales seront suscitées pour investir à Madagascar, en vue de remédier à l'insuffisance d'infrastructures d'accueil. Les exploitants individuels seront incités à se coordonner et à se professionnaliser pour répondre aux normes internationales. Madagascar figurera parmi les pays pilotes en Afrique Sub-Saharienne et dans l'Océan Indien en terme de promotion de l'écotourisme haut de gamme.

Stratégies

1. Attirer des investissements de haute qualité à travers l'octroi d'incitations, accès au foncier et d'autres appuis.
2. Promouvoir la destination "Madagascar" comme une destination supérieure et particulière en écotourisme.
3. Appuyer la gestion du secteur touristique et appuyer la professionnalisation dans le secteur.
4. Améliorer la gamme de produits du secteur tourisme.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Identifier et lancer de nouveaux sites et produits touristiques	Ministre responsable du Tourisme
2. Elaborer une base de données touristique	Ministre responsable du Tourisme
3. Elargir le réseau d'agences touristiques	Ministre responsable du Tourisme
4. Développer l'e-tourisme (achat en ligne, terminal de paiement électronique, cartes de crédit,...)	Ministre responsable du Tourisme
5. Identifier les sites touristes prioritaires favorables aux investissements; accélérer et faciliter les procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissement	Directeur de l'EDBM
6. Rationaliser la gestion du patrimoine hôtelier à participation de l'Etat	Ministre responsable du Tourisme
7. Appuyer à la formation aux métiers dans le secteur du tourisme	Ministre responsable du Tourisme

INDICATEURS	2005	2012
Recettes générées par le secteur tourisme (millions US\$)	184	577
Nombre d'emplois directs créés dans le secteur du tourisme	21.167	40.100
Nombre de touristes visitant Madagascar	150.000	500.000



DÉFI 9 >**EXPLOITER INTENSIVEMENT LES OPPORTUNITÉS RÉGIONALES****Réalité actuelle**

Compte tenu de sa position géographique, Madagascar a adhéré dans des organisations de coopération et d'intégration régionale comme la Commission de l'Océan Indien (COI), le Marché Commun de l'Afrique Australe et Orientale (COMESA) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). Madagascar a déjà procédé à plusieurs ajustements de ses tarifs douaniers et de sa nomenclature douanière en vue de son intégration à une Union Douanière au niveau régional.

Les avantages de l'intégration régionale pour Madagascar sont encore à matérialiser et le Malagasy Business Community est en train de prendre les mesures appropriées pour pouvoir tirer profit de ces avantages.

Objectifs

L'élargissement du marché, le développement des échanges et la promotion des investissements constituent les principaux objectifs de la coopération et de l'intégration économique régionale. L'intégration au niveau des sous-régions comme la SADC ou le COMESA ne constitue que la première étape vers la mise en place d'une Communauté Economique Africaine, un objectif fixé par l'Union Africaine.

Stratégies

1. Ratifier les protocoles régionaux pour améliorer l'accès au commerce transfrontalier et aux opportunités d'investissement.
2. Sensibiliser l'opinion nationale des opportunités du marché régional.
3. Appuyer le régionalisme à travers le développement du commerce inter et intra régional.
4. Renforcer l'intégration verticale au niveau régional.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Assurer la cohérence des instruments régionaux aux textes légaux nationaux	Ministre responsable des affaires étrangères
2. Etudier l'impact socioéconomique de ces différents instruments régionaux	Ministre responsable de l'économie
3. Renforcer la capacité des acteurs nationaux et mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre de ces instruments régionaux	Ministre responsable du commerce
4. Mettre en place une plate forme d'échange et d'information au niveau national et régional sur les opportunités régionales	Ministre responsable du commerce
5. Favoriser la transformation et promouvoir l'exportation des produits transformés à la place des produits bruts	Directeur Général de l'EDBM

INDICATEURS	2007	2012
Part de marché au niveau régional (%)	5	15



DÉFI 10 >**DÉVELOPPER DES SYNERGIES ÉCONOMIQUES À TRAVERS LA DIPLOMATIE****Réalité actuelle**

Le Gouvernement a redirigé le rôle principal des représentations extérieures; désormais, la diplomatie sera utilisée pour promouvoir le développement. En 2005, plus de 15 attachés commerciaux travaillaient pour promouvoir les relations économiques avec les pays partenaires. 25 missions économiques étaient venues à Madagascar pour discuter des opportunités d'investissement; aussi, 31 forums ont été organisés pour promouvoir Madagascar à l'extérieur.

La participation dans des événements internationaux a été intensifiée énormément. L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) a été mis en place pour travailler avec nos représentations extérieures dans la promotion de l'investissement.

Objectifs

Les représentations extérieures agiront comme le maillon clé dans la promotion des produits malgaches et seront proactives dans les réunions internationales et dans la recherche de partenariat économique. Madagascar sera parmi les destinations les plus importantes d'investissements étrangers.

Stratégies

1. Formuler une stratégie de publicité visant à rehausser le profil de Madagascar.
2. Etablir un groupe de coordonnateurs pour promouvoir l'image de marque internationale de Madagascar.
3. Faciliter et renforcer les négociations internationales appuyant la promotion des activités socio-économiques.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Organiser des événements régionaux et internationaux	Ministre responsable des affaires étrangères
2. Disposer de "Vitrines de Madagascar" permanentes au sein des représentations extérieures	Ministre responsable des affaires étrangères
3. Elaborer et diffuser des annonces publicitaires (film, reportage, dépliants, brochures, cartes, CD Rom, Site Web)	Directeur Général de l'EDBM
4. Mener des campagnes publicitaires dans des zones ciblées	Directeur Général de l'EDBM
5. Mettre en place une cellule technique en relation avec l'EDBM dans chaque Ministère	Directeur Général de l'EDBM
6. Multiplier et optimiser la participation dans les rencontres internationales	Ministre responsable des affaires étrangères
7. Améliorer la participation du secteur privé dans les différentes négociations internationales	Ministre responsable des affaires étrangères
8. Promouvoir la coopération régionale inter-pays	Ministre responsable des affaires étrangères

INDICATEURS	2005	2012
Classement Coface (risque pays)	D	A3



ENGAGEMENT 7

PRENDRE SOIN DE L'ENVIRONNEMENT

Madagascar deviendra un leader mondial dans le développement et l'utilisation des meilleures approches pour la protection de l'environnement. Après de nombreuses décennies d'exploitation et de négligence, nous avons commencé à inverser la tendance. Nous deviendrons de nouveau une « île verte ». Nous nous engageons à prendre soin, à aimer et à protéger notre environnement.

DÉFI 1 >**AUGMENTER LES AIRES PROTÉGÉES POUR LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE, LACUSTRE, MARINE ET CÔTIÈRE****Réalité actuelle**

Madagascar est classé parmi les pays où la richesse et les taux d'endémicité en biodiversité floristique et faunistique sont les plus élevés : 85% de la flore, 39% des oiseaux, 91% des reptiles, 99% des amphibiens et 100% des lémuriens sont endémiques. Cette biodiversité est concentrée dans les écosystèmes forestiers qui perdent sans cesse du terrain au profit de l'activité agricole, à cet égard, la perte d'un hectare de forêt à Madagascar a un effet plus grave sur la biodiversité mondiale que celle d'un hectare de forêt partout ailleurs.

Au point de vue scientifique, cela signifie la disparition de plusieurs milliers d'espèces, n'existant nulle part ailleurs sur la surface du globe. Aussi, Madagascar se trouve dans l'obligation de préserver cette fameuse biodiversité endémique au moyen de différents types de gestion au niveau des aires protégées, gérées soit par l'Etat, soit par les Privés, soit par les collectivités locales ou cogérées.



Objectifs

Face à cette situation, Madagascar en 2005 s'est engagé à porter la superficie de ses aires protégées de 1 700 000ha à 6 000 000ha, et aussi à augmenter la surface protégée de la zone économique marine. Ceci correspond à l'objectif assigné par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui est de 10% du territoire national, pour favoriser un équilibre écologique.

En outre, Madagascar respectera les Accords de Kyoto et les conventions internationales sur les changements climatiques et faire en sorte que Madagascar devienne une nation verte qui contribue non seulement à son bien-être national, mais aussi au bien-être global.

Stratégies

1. Créer des nouvelles aires protégées terrestres, lacustres, marines et côtières.
2. Assurer la pérennisation financière pour la gestion durable des aires protégées et de la biodiversité.
3. Gérer les aires protégées et la biodiversité terrestre, lacustre, marine et côtière.
4. Valoriser la biodiversité d'une manière durable.
5. Mettre en place un cadre de travail et une stratégie nationaux de l'écotourisme pour contribuer à la protection et à la promotion de l'environnement et aussi pour assurer une harmonisation « éco-éco » (économique – écologique).

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Informer et sensibiliser toutes les parties prenantes	Ministre responsable de l'environnement
2. Mener des Etudes/Inventaires	Ministre responsable de l'environnement
3. Organiser des consultations nationales, régionales, communales	Ministre responsable de l'environnement
4. Effectuer la délimitation/cartographie	Ministre responsable de l'environnement
5. Elaborer le schéma d'aménagement et le mode de gestion	Ministre responsable de l'environnement
6. Mobiliser les Fonds pour la Fondation	Ministre responsable de l'environnement
7. Développer les autres instruments de financements	Ministre responsable de l'environnement
8. Accroître le financement du secteur privé	Ministre responsable de l'environnement
9. Assurer le suivi écologique et l'application des mesures de conservation des écosystèmes terrestres et aquatiques	Ministre responsable de l'environnement
10. Capitaliser les plans de conservation par espèce menacée	Ministre responsable de l'environnement
11. Assurer la surveillance et le contrôle	Ministre responsable de l'environnement
12. Mener une étude pour déterminer la valeur des services des écosystèmes à Madagascar, incluant l'absorption/séquestration de gaz carbonique par les plantes, et leur rôle dans le financement de la protection environnementale et du développement économique	Ministre responsable de l'environnement

INDICATEURS	2005	2012
Taux de représentation de l'habitat dans le système d'aires protégées	87%	87%
Montant du capital mobilisé	US\$18.000.000	US\$50.000.000
Indice d'efficacité globale des aires protégées	51%	70%
Taux d'augmentation du nombre annuel de touristes visitant les aires protégées: 5%	106.600	149.000

DÉFI 2 > RÉDUIRE LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES RESSOURCES NATURELLES



Réalité actuelle

Malheureusement, Madagascar n'échappe pas à la règle de dégradation accrue des ressources naturelles à cause des pratiques irresponsables. L'exploitation abusive et illicite de produits forestiers ligneux constitue l'une des principales causes de la déforestation. Celle-ci est aggravée par le non professionnalisme des exploitants forestiers qui se comportent comme des opérateurs économiques qui ne se soucient que de leur bénéfice et intérêt à court terme. En outre, la majorité des malgaches utilisent le bois et ses dérivés comme source d'énergie car elle ne nécessite aucun investissement préalable en équipement et peut être achetée de manière très fragmentée. A part ces pratiques, les feux de végétation et le défrichement constituent les principales causes de dégradation des forêts et ressources naturelles à Madagascar.

Actuellement, la superficie de forêts et de zones humides de Madagascar, qui abritent la faune et la flore endémique, est de 9 000 000ha. Mais ces 9 000 000ha de forêts sont en danger et doivent être préservées par la mise en place des sites de gestion durable des ressources naturelles.

Objectifs

Madagascar s'engage à maintenir ses 9 000 000 ha de superficie de forêts et zones humides pour la conservation de ses richesses naturelles et l'utilisation durable de ses ressources forestières, lacustres, marines et côtières.

Stratégies

1. Elaborer et mettre en œuvre les plans d'utilisation durable pour les zones terrestres, lacustres, marines et côtières.
2. Promouvoir le développement et l'utilisation de sources d'énergie alternative, comme les biocarburants qui incluent l'huile de palme, le jatropha, le soja et la canne à sucre.
3. Gérer le défrichement de la couverture végétale et les dommages causés par le feu.
4. Promouvoir le reboisement et la restauration des habitats dégradés.
5. Promouvoir le financement du secteur privé pour la gestion environnementale.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Affiner le zonage forestier	Ministre responsable de l'environnement
2. Inventorier les ressources naturelles	Ministre responsable de l'environnement
3. Mettre en œuvre les Sites de Gestion Forestière Durable (SGFD) -Koloala	Ministre responsable de l'environnement
4. Intensifier le transfert de gestion des ressources naturelles	Ministre responsable de l'environnement
5. Réorganiser la gestion des espèces commercialisées / commercialisables	Ministre responsable de l'environnement
6. Appuyer l'usage de techniques améliorées de carbonisation	Ministre responsable de l'environnement
7. Promouvoir l'utilisation d'énergie alternative	Ministre responsable de l'environnement
8. Motiver la population sur la prévention des feux sauvages	Ministre responsable de l'environnement
9. Renforcer l'application des lois sur la lutte contre les feux et le défrichage	Ministre responsable de l'environnement
10. Mettre en place un système de contrôle de l'érosion (éolienne et hydraulique) du sol par la plantation de coupe-vent et de couverture végétale	Ministre responsable de l'environnement
11. Améliorer la fertilité du sol par des systèmes agro forestiers, des couvertures végétales et la protection des plans d'eau et nappes phréatiques	Ministre responsable de l'environnement

12. Développer un plan intégré de gestion des ressources en eau qui inclue la promotion de la reforestation pour protéger les zones sources, la surveillance des puits et des nappes phréatiques, l'accroissement de l'efficacité des systèmes de culture pour une gestion améliorée des ressources en eau potables, réserves d'eau et écosystèmes	Ministre responsable de l'environnement
13. Créer des réserves foncières pour le reboisement (RFR)	Ministre responsable de l'environnement
14. Promouvoir les actions de reboisement, d'embroussaillage, de reforestation et de prohibition de la pâture	Ministre responsable de l'environnement
15. Gérer les sites pilotes d'absorption/séquestration de carbone	Ministre responsable de l'environnement
16. Promouvoir les opportunités de recherche et développement pour s'assurer que Madagascar devienne leader en matière de production de bio carburant par l'utilisation d'huile de palme, de soja, de maïs, de jatropha et de canne à sucre	Ministre responsable de l'environnement

INDICATEURS	2005	2012
Nombre de plans durables développés	8	219
Pourcentage des ménages utilisant des énergies alternatives	10%	25%
Taux de réduction des surfaces incendiées	17%	70%
Surfaces reboisées	360.000ha	540.000ha

DÉFI 3 > DÉVELOPPER DU RÉFLEXE ENVIRONNEMENTAL À TOUS LES NIVEAUX

Réalité actuelle

En 2006, le problème de la pollution a atteint une proportion alarmante à Madagascar. Face à cette situation, des mécanismes de prévention et de précaution ont été initiés. Actuellement, la totalité des 22 Plans Régionales de Développement (PRD) ont un volet environnemental. Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement du territoire, les plus grandes villes sont dotées de plan d'urbanisme directeur intégrant la dimension environnementale. L'éducation environnementale et la communication tiennent une place importante dans cette perspective. Ces actions contribuent à la fois à la sensibilisation du public et à l'adoption d'un réflexe environnemental efficace.

Objectifs

Nous intégrons la dimension environnementale dans tous les programmes sectoriels et développerons un réflexe environnemental fort et effectif.

Stratégies

1. Explorer les voies et moyens pour que le gouvernement, avec l'aide du secteur privé, puisse apporter leur assistance dans la protection de l'environnement et s'assurer de l'atteinte des normes mondiales les plus élevés en la matière.
2. Renforcer le cadre de prévention des nuisances environnementales causées par les opérateurs, les exploitants miniers, les agriculteurs, les pêcheurs et les touristes.
3. Contribuer à la protection des zones sensibles par l'évaluation environnementale.
4. Internaliser l'enjeu environnemental dans les politiques et plans sectoriels, régionaux et communaux.
5. Mettre en œuvre la Politique de l'Education Relative à l'Environnement (PERE).



PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Assurer la mise en œuvre des conventions internationales relatives à l'Environnement ratifiées par Madagascar, tels les Accords de Kyoto	Ministre responsable de l'environnement
2. Elaborer un Code de l'Environnement	Ministre responsable de l'environnement
3. Développer une politique de compensation pour la biodiversité à l'encontre des compagnies d'exploitation minière et forestière ainsi que d'autres mécanismes et incitations à la protection environnementale	Ministre responsable de l'environnement
4. Réduire la pollution dans les zones industrielles urbaines, rurales et portuaires	Ministre responsable de l'environnement
5. Développer des chaînes de valeurs dans les secteurs d'activité à haute potentialité pour s'assurer que la biodiversité soit liée à l'économie et que les activités économiques soient entreprises en accord avec les engagements environnementaux	Ministre responsable de l'environnement
6. Etablir une politique d'écotourisme, une charte, un code qui statue la vision, l'engagement, les valeurs et l'approche pour la promotion et la mise en oeuvre de l'écotourisme à travers tout le pays	Ministre responsable de l'environnement
7. Aménager des « zones spéciales » pour l'écotourisme	Ministre responsable de l'environnement
8. Créer et promouvoir des normes d'investissement pour maintenir la qualité	Ministre responsable de l'environnement
9. Développer, coordonner, partager et promouvoir les importantes informations environnementales. Ceci va inclure la conduite des sessions d'information et de dialogue sur les problèmes environnementaux à l'intention des différents acteurs (élèves, universitaires, cellules environnementales, associations paysannes, communes, régions, compagnies minières et autres opérateurs...)	Ministre responsable de l'environnement

10. Promouvoir la compatibilité des investissements avec l'environnement (Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement ou MECIE) et le Système de Management Environnemental (SME) dans les secteurs des mines, du transport, de la pêche, de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie,...	Ministre responsable de l'environnement
11. Promouvoir l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES)	Ministre responsable de l'environnement
12. Appuyer les communes dans l'élaboration et la maîtrise des PCD	Ministre responsable de l'environnement
13. Appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre de plans de développement urbain (PDU) et Plan Régional de Développement (PRD) qui intègrent la dimension environnementale dans tous les aspects du développement	Ministre responsable de l'environnement

INDICATEURS	2005	2012
Pourcentage de dossiers de plaintes traités	75%	95%
Pourcentage des investissements soumis au MECIE	30%	70%
Nombre de plans régionaux intégrant les prescriptions environnementales	9	22
Pourcentage de curriculum environnemental dans les écoles primaires, secondaires, universitaires et professionnels adopté	5%	90%

DÉFI 4 >**RENFORCER L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION FORESTIÈRE****Réalité actuelle**

Durant la décennie précédente, la dégradation des ressources naturelles s'est accentuée par le recul de l'administration forestière et environnementale qui n'a pas connu d'évolution significative, ni dans ses moyens, ni dans ses méthodes d'intervention. Il en résulte que l'administration forestière, devenue facile à contourner, n'était plus en mesure d'accomplir sa mission et assistait impuissant à la dégradation des forêts.

Aussi, depuis 2005, le Gouvernement a décidé d'apporter des changements profonds au sein du secteur, telle que la responsabilisation de tous les acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles, l'application des lois en vigueur et le renforcement du contrôle forestier et environnemental. En même temps que le Gouvernement a articulé une vision forte et ferme ; la capacité pour la concrétisation de cette vision devra être renforcée à travers la coordination et l'augmentation de ressources.

Objectifs

1. Renforcer les capacités des institutions responsables de la gestion environnementale - le Ministère et les agences de protection environnementale - pour qu'ils puissent assurer professionnellement la concrétisation d'une politique et de cadre de régulation, et pour pouvoir apporter l'assistance technique nécessaire pour le développement et la mise en oeuvre des stratégies du secteur.
2. En guise d'objectif spécifique, comme actuellement, le nombre de délits forestiers et environnementaux est de l'ordre de 440 par an. L'objectif, avec la mise en place des différents changements au niveau du secteur, consiste à réduire le nombre des délits de 440 en 2005 à 200 en 2012.

Stratégies

1. Créer les capacités humaines, matérielles et infrastructure du Ministère pour s'assurer qu'il puisse effectivement assumer sa mission.
2. Renforcer la régulation, la mise en œuvre et le contrôle forestiers et environnementaux.
3. Mettre en œuvre des techniques de gestion forestière durable, aménager des plantations forestières dans les régions appropriées pour satisfaire la demande en produits forestiers et en jeunes plants d'arbre, et prendre d'autres mesures pour supporter la reforestation.
4. Améliorer le système des recettes forestières et initier une réforme de la fiscalité pour s'assurer d'une taxation qui compense les conséquences négatives favorisant la pollution et la dégradation.
5. Assurer la planification, suivi et évaluation de toutes les activités du Ministère et s'assurer d'une meilleure coordination, gestion, vulgarisation et utilisation de la recherche, des bases de données et des meilleures pratiques aux niveaux national, régional et local.



PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Se doter d'un cadre de régulation et de contrôle environnemental amélioré et plus étendu	Ministre responsable des forêts
2. Renforcer le maintien de l'ordre, le contrôle et le cadre de régulation en matière forestière	Ministre responsable des forêts
3. Elargir le dispositif de veille et d'information initié par l'OSFE	Ministre responsable des forêts
4. Renforcer la capacité des acteurs dans la gestion des forêts et de l'environnement	Ministre responsable des forêts
5. Mettre en place une structure autonome pour assurer les opérations forestières et environnementales	Ministre responsable des forêts
6. Mettre en place et donner des pouvoirs aux commissions forestières au niveau des régions	Ministre responsable des forêts
7. Renforcer les Cellules Environnementales et les équipes de suivi et évaluation	Ministre responsable des forêts
8. Elaborer, diffuser et assurer la formation sur la législation et la réglementation forestières et environnementales	Ministre responsable des forêts
9. Mettre en place des conditions cadres et des incitations fiscales pour la mise en œuvre d'une gestion forestière responsable	Ministre responsable des forêts
10. Faire du marketing sur la mise en concession des massifs forestiers et des produits forestiers	Ministre responsable des forêts
11. Assurer la coordination des activités environnementales et forestières en cohérence avec les orientations politiques du pays	Ministre responsable des forêts

12. Mettre en place l'E- Gouvernance du Ministère	Ministre responsable des forêts
13. Mettre en place des bases de données	Ministre responsable des forêts
14. Effectuer un suivi - évaluation des projets, programmes et activités	Ministre responsable des forêts

INDICATEURS	2005	2012
Nombre d'unités de contrôle forestier mises en place	4	23
Système de traçabilité des produits forestiers adoptés	5%	90%
Pourcentage des recettes forestières et environnementales par rapport au budget de fonctionnement et d'investissement du Ministère	2,4%	5,5%
E-Gouvernance du Ministère mise en place	0%	100%



ENGAGEMENT 8

SOLIDARITE NATIONALE

Nous continuerons à forger une identité nationale forte et unifiée qui respecte et valorise la multitude de cultures et de traditions de tout le peuple Malagasy, et qui promeut la participation et le partenariat.

Notre peuple sera fier de son identité, pourra faire face aux défis de notre ère, et participera pleinement au développement de Madagascar.

DÉFI 1 > HONORER LA DIVERSITÉ CULTURELLE, LA COMPRÉHENSION ET LE RESPECT MUTUELS

Réalité actuelle

Madagascar est un pays d'une grande diversité culturelle. Grâce aux multiples origines de sa population et grâce à la diversité des zones climatiques, on y trouve un grand nombre de patrimoines culturels : traditions, musique, danse, littérature, architecture, costumes, et artisanat. Toutefois, plusieurs manifestations de cette culture sont en danger à cause d'un manque d'attention et de soutien.

Objectifs

1. Le patrimoine et les traditions culturels significatifs seront honorés et préservés.
2. Les pratiques culturelles en contradiction avec les valeurs nationales, qui freinent le développement ou qui vont à l'encontre de la solidarité nationale seront systématiquement abandonnées.
3. La vie culturelle de la population sous toutes ses formes sera soutenue tant qu'elle n'est pas néfaste à autrui et à l'environnement.
4. L'art et les nouvelles formes d'expression culturelle seront activement encouragés.

Stratégies

1. Faire un inventaire des sites et des pratiques de patrimoines culturels, les conserver et les valoriser.
2. Préserver la culture malagasy, les traditions, l'histoire et les dialectes locaux.
3. Mettre en place des institutions pour promouvoir la culture et l'art au niveau local, régional et national.
4. Organiser des événements multiculturels qui encouragent le dialogue, favorisent le partage de cultures et qui renforcent la fierté.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES

1. Créer et améliorer les centres culturels, centres de lecture et bibliothèques
2. Identifier, collecter, conserver, valoriser et promouvoir le patrimoine culturel
3. Professionnaliser les artistes
4. Créer des forums de dialogue culturel
5. Créer un prix culturel national

RESPONSABLE DU PROJET

- Ministre responsable de la Culture
- Ministre responsable de la Culture
- Ministre responsable de la Culture
- Ministre responsable de la Culture
- Ministre responsable de la Culture

INDICATEURS

	2005	2012
Enquête nationale sur la culture	à déterminer	à déterminer
Nombre de patrimoines culturels nationaux sauvegardés	3	20
Nombre de prix nationaux aux artistiques distribués	à déterminer	à déterminer



DÉFI 2 >**DEVELOPPER UNE CONFIANCE SOCIALE
ET PROMOUVOIR LA PARTICIPATION CITOYENNE****Réalité actuelle**

A cause de plusieurs années de colonisation et de socialisme, le peuple Malagasy n'a pas été activement impliqué dans la vie communautaire, la participation citoyenne et la résolution des problèmes publics. Depuis 2005, la situation s'est améliorée avec la création des 22 régions et une décentralisation poussée de services publics. Actuellement, la presse dispose de liberté et d'indépendance avec plus de dix sociétés de presse écrite au niveau national. Toutefois, le réseau de confiance sociale doit être développé ; la relation entre le peuple et les élus ainsi que les agents de l'Etat doit être intensifiée.

Objectifs

1. La participation citoyenne et l'enthousiasme du peuple à prendre part à la vie de la communauté et de la nation seront maximisés.
2. La société civile sera coordonnée et participera activement dans tous les aspects de la vie sociale, culturelle et politique.
3. La presse assumera un rôle primordial pour encourager les échanges d'opinions et pour responsabiliser les agents de l'Etat.

Stratégies

1. Promouvoir la participation citoyenne pour améliorer la responsabilisation du service public et pour réduire les abus.
2. Améliorer la coordination et l'harmonisation des activités des organisations de société civile.
3. Identifier les besoins de la population et y réagir.
4. Mobiliser les organisations religieuses pour accroître leur contribution dans le développement communautaire et la cohésion sociale.
5. Intensifier le développement d'une presse responsable, indépendante et professionnelle contribuant au progrès social, politique et économique.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Développer l'éducation civique et la Charte Citoyenne	Premier Ministre
2. Créer un forum de partage d'information, de dialogue, et de participation à la formulation de politique publique	Institut National de Leadership de Madagascar
3. Susciter la participation des étudiants des lycées et des universités au service civique et communautaire	Ministre responsable de l'éducation
4. Développer des mécanismes de renforcement de capacité des citoyens	Institut National de Leadership de Madagascar
5. Organiser des formations pour les responsables de toutes les entités et les impliquer dans la résolution des problèmes communautaires	Institut National de Leadership de Madagascar
6. Formuler et mettre en œuvre un plan de développement de la presse	Ministre responsable de la communication

INDICATEURS	2005	2012
Indice de participation nationale	à déterminer	à déterminer



DÉFI 3 >**PROMOUVOIR L'IDENTITÉ, LA SOLIDARITÉ ET LA FIERTÉ NATIONALES****Réalité actuelle**

Les Malagasy sont un peuple uni grâce à leur langue commune et leur insularité. Le pays a une histoire riche et fascinante, ponctuée de nombreuses périodes de difficultés et de souffrances, mais aussi de réalisations grandioses. Les Malagasy sont fiers à la fois du patrimoine de leur groupe ethnique et surtout de leur Nation.

Cependant, la diversité des groupes ethniques peut parfois être cause d'incompréhension et conflits, ce qui peut constituer un obstacle à une communication et une collaboration efficaces.

Objectifs

Les Malagasy seront encore plus fiers de leur pays. Ils seront des citoyens unis et responsables, participant à tous les aspects de la vie politique, économique et sociale. La diversité des groupes sociaux sera considérée comme un atout pour le processus de résolution de problèmes dans les secteurs public, privé et de la société civile.

Stratégies

1. Améliorer les événements nationaux existants en s'assurant qu'ils promeuvent et honorent la solidarité nationale.
2. Créer de nouveaux événements et symboles, de nouvelles traditions qui valorisent encore davantage l'unité nationale.
3. Mettre à profit les valeurs et aspirations communes des Malagasy.
4. Accorder des distinctions honorifiques à ceux qui parviennent à rehausser le niveau de Madagascar.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES

1. Honorer les aspects uniques de la vie, des arts, de la culture Malagasy
2. Promouvoir les compétitions sportives nationales et internationales
3. Organiser des manifestations au niveau local, régional et national pour la promotion des valeurs Malagasy

RESPONSABLE DU PROJET

- Ministre responsable de la Culture
- Ministre responsable des sports
- Ministre responsable de la Culture

INDICATEURS

	2005	2012
Indice de solidarité nationale	à développer	à développer
Nombre d'athlètes participant aux compétitions internationales	22	324



DÉFI 4 >**AMÉLIORER L'APPUI AUX TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES****Réalité actuelle**

Depuis 2005, grâce à la distribution de riz, le programme « Vivres contre Travail » et avec un accès amélioré des plus pauvres aux services sociaux de base, la situation de la frange de la population la plus vulnérable s'est améliorée.

Cependant, un certain nombre de personnes sont encore sans-abri et sans accès aux services sociaux de base. Des populations dans certaines zones du pays ne sont pas convenablement protégées contre les catastrophes naturelles.

Objectifs

Les besoins vitaux seront satisfaits pour l'ensemble de la population.

Stratégies

1. Améliorer la gestion de la protection sociale et l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base.
2. Améliorer le ciblage et le suivi des dépenses de protection sociale et leur impact sur le bien-être de la populations.
3. Assurer la prévention, la réaction rapide et l'atténuation de l'impact des catastrophes sur la population.
4. Garantir un cadre juridique équitable aux vulnérables.

**PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES**

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLE DU PROJET
1. Adopter et mettre en œuvre un cadre institutionnel en matière de protection sociale	Ministre responsable de la protection sociale
2. Adopter et mettre en œuvre un cadre institutionnel en matière de gestion des catastrophes	Ministre responsable de l'Intérieur
3. Assurer la protection juridique des groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants (lutte contre l'esclavage et le trafic de personnes, lutte contre le travail des enfants)	Ministre responsable de la protection sociale
4. Fournir un acte de naissance à tous les citoyens	Ministre responsable de la protection sociale
5. Faire accéder les groupes vulnérables aux services sociaux de base	Ministre responsable de la protection sociale
6. Aider les groupes les plus vulnérables à s'intégrer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté : renforcer les actions de post alphabétisation ; contribuer à assurer des revenus	Ministre responsable de la protection sociale

INDICATEURS

INDICATEURS	2005	2012
Indice des Nations Unies sur la vulnérabilité relative aux risques (morts par million d'habitants)	4,2	2,1
Pourcentage de familles avec plus de trois indicateurs de pauvreté	90%	49%
Taux de scolarisation des plus pauvres	61%	90%
Taux d'accès des plus pauvres aux services de santé	38%	53%
Pourcentage des jeunes et enfants sans acte de naissance	33.2%	0%

DÉFI 5 >**PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DE GENRE ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES****Réalité actuelle**

La femme malgache est très active dans le cercle familial. Elle est très professionnelle et responsable. Toutefois, la présence et la participation de la femme dans la vie publique et le secteur privé restent limitées.

Objectifs

La participation de la femme dans la vie communautaire sera accrue et les droits de la femme seront promus et protégés.

Stratégies

1. Intégrer la dimension genre dans le développement.
2. Favoriser l'accès des femmes aux opportunités économiques.
3. Augmenter le nombre des femmes occupant des postes supérieurs au niveau de l'administration locale, régionale et nationale.
4. Réduire les abus contre les femmes.
5. Éliminer les pratiques traditionnelles qui affectent négativement les femmes.
6. Honorer les femmes en tant que source de la vie.
7. Mettre en place une institution gouvernementale pour promouvoir les conditions féminines.

PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES

1. Créer au sein du gouvernement une institution chargée de promouvoir la participation, l'avancement et la protection des femmes
2. Promouvoir la participation des femmes aux affaires sociales, économiques et civiques
3. Recruter massivement des femmes pour augmenter leur nombre à tous les niveaux du secteur public

RESPONSABLE DU PROJET

Ministre responsable de la promotion féminine
Ministre responsable de la promotion féminine
Ministre responsable de la Fonction Publique

INDICATEURS

	2005	2012
Pourcentage de femmes au Parlement	12%	30%
Nombre de femmes dans le Gouvernement	1	6
Proportion de femmes dans les institutions locales, régionales et nationale (base 100)	100	300
Différence de salaires entre hommes et femmes dans le secteur privé	36%	18%

